



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Campagne d'affectation 2022-2023

**BILAN DE L'AFFECTATION
POST 3EME ET 2NDE**

ACADÉMIE DE MONTPELLIER

AFFELNET LYCEE

SOMMAIRE

PRÉAMBULE 3

GÉNÉRALITÉS 3

- 1. VIVIER DES ÉLÈVES DE 3^{ÈME} 3**
 - a) Candidatures et admissions au tour principal 3
 - b) Candidatures et admissions aux tours suivants 3
 - c) Nombre moyen de vœux formulés par les élèves 4
- 2. VIVIER DES ÉLÈVES DE 2^{NDE} 4**
 - a) Candidatures et admissions au tour principal 4
 - Focus sur la 2^{nde} Générale et Technologique 4
 - Focus sur la 2^{nde} Professionnelle 5
- 3. VŒUX DE RECENSEMENT 5**

LES ADMISSIONS EN VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE 6

- 1. LES ADMISSIONS EN 2^{NDE} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE 6**
 - a) Profil des élèves admis 6
 - b) Focus sur les 3^{èmes} spécifiques 6
 - c) Focus sur les 2^{ndes} Générales et Technologiques à capacité limitée 7
 - d) Analyse départementale 8
 - e) Analyse genrée 9
 - f) Focus sur les réorientations (de la 2^{nde} Pro, 1^{ère} année de CAP vers la 2^{nde} GT) 9
- 2. LES ADMISSIONS EN 1^{ÈRE} GÉNÉRALE 9**
 - a) Profil des élèves admis 9
 - b) Analyse départementale 10
 - c) Analyse genrée 10
 - d) Focus sur les passerelles 11
 - De la 2^{nde} Professionnelle vers la 1^{ère} Générale 11
 - De la 1^{ère} Professionnelle vers la 1^{ère} Générale 11
 - e) Focus sur les Retours en Formation Initiale 11
- 3. LES ADMISSIONS EN 1^{ÈRE} TECHNOLOGIQUE 12**
 - a) Répartition des élèves dans les différentes spécialités de 1^{ères} Technologiques 12
 - b) Profil des élèves admis dans chacune des séries technologiques 12
 - c) Analyse départementale 14
 - d) Taux d'admission 15
 - e) Analyse genrée 16
 - f) Focus sur les passerelles 15
 - De la 2^{nde} Professionnelle vers la 1^{ère} Technologique 16
 - De la 1^{ère} Professionnelle vers la 1^{ère} Technologique 17
 - g) Focus sur les Retours en Formation Initiale 18

LES ADMISSIONS EN VOIE PROFESSIONNELLE**18**

1. <u>LES ADMISSIONS EN 1^{ÈRE} ANNÉE DE CAP</u>	18
a) Profil des élèves	18
b) Analyse départementale	20
c) Attractivité des CAP	21
d) Analyse du genre en CAP	22
e) Focus sur les réorientations (de la 2 ^{nde} GT, 1 ^{ère} CAP, 2 ^{nde} Pro vers la 1 ^{ère} CAP)	22
f) Focus sur les Retours en Formation Initiale	23
2. <u>LES ADMISSIONS EN 2^{NDE} PROFESSIONNELLE</u>	24
a) Profil des élèves admis	24
b) Analyse départementale	26
c) Attractivité des 2 ^{ndes} Professionnelles	27
d) Analyse genrée	28
g) Focus réorientations (de la 2 ^{nde} GT, 1 ^{ère} CAP, 2 ^{nde} Pro vers la 2 ^{nde} Pro)	28
h) Focus sur les Retours en Formation Initiale	29
4. <u>LES ADMISSIONS EN 1^{ÈRE} PROFESSIONNELLE</u>	30
a) Profil des élèves admis en 1 ^{ère} Professionnelle	30
b) Focus réorientations (de la 2 ^{nde} Professionnelle vers la 1 ^{ère} Professionnelle)	31
c) Focus sur les Passerelles	31
- De la 2 ^{nde} Générale et Technologique vers la 1 ^{ère} Professionnelle	31
- De la 1 ^{ère} Générale vers la 1 ^{ère} Professionnelle	32
- De la 1 ^{ère} Technologique vers la 1 ^{ère} Professionnelle	33
d) Focus sur les Retours en Formation Initiale	33
e) Analyse de la poursuite d'études post Terminale CAP vers la 1 ^{ère} Pro	34

PRÉAMBULE

Le logiciel Affelnet effectue l'affectation des élèves issus des classes de 3^{ème} et de 2^{nde} en prenant en compte différents critères afin de réaliser un classement des candidatures selon un barème. Les évaluations scolaires sont notamment prises en compte pour les admissions dans la voie professionnelle, la voie technologique ainsi que pour quelques parcours de la voie générale à capacités limitées (enseignements artistiques, langues rares...) afin d'en objectiver le recrutement. Les élèves sont ensuite affectés sur le vœu le mieux positionné qu'ils peuvent obtenir dans leur liste de préférences.

Il y a plusieurs sessions d'affectation, le tour principal à la fin du mois de juin puis le tour suivant de juillet et celui de septembre (uniquement pour le niveau post 3^{ème}). Les tours suivants permettent aux élèves qui n'ont pas obtenu d'admission de pouvoir candidater sur des places demeurées vacantes.

Le Service en Ligne Affectation permet aux représentants légaux des élèves de 3^{ème} scolarisés en établissements publics comme privés sous contrat avec l'Éducation Nationale, de visualiser les offres de formation possibles dans toute la France et d'émettre leurs vœux.

GÉNÉRALITÉS

1. VIVIER DES ÉLÈVES DE 3^{ÈME}

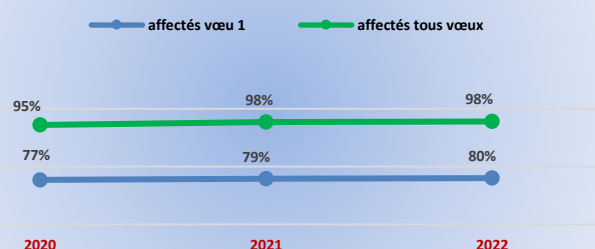
a) Candidatures et admissions au tour principal

Cette année **36837** élèves de 3^{èmes} des établissements publics comme privés sous contrat, scolarisés dans notre académie ou venant de l'étranger, ont effectué au moins un vœu sur le tour principal de la procédure Affelnet de l'académie de Montpellier.

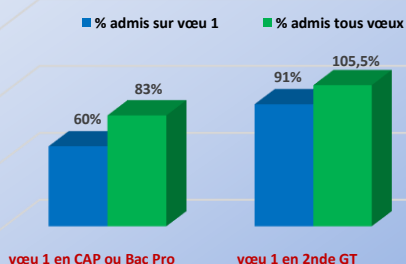
Si l'on considère les vœux des candidats post 3^{ème} de l'académie de Montpellier, hors vœux de recensement sur lesquels il n'est pas possible de prononcer une affectation (souhaits d'apprentissage, de poursuite d'études en lycée privé...) cela représente **28521** candidatures vers la 2^{nde} Générale et Technologique et la voie professionnelle.

Ci-contre on considère l'évolution des vœux tous confondus des élèves post 3^{ème} (voie professionnelle et 2^{nde} GT), hors vœux de recensement et on observe une **progression d'un point sur les affectations sur 1^{er} vœu** pour atteindre **80%** cette année. En ce qui concerne le taux d'affectation tous rangs de vœux confondus, il s'élève à **98%** (taux stable par rapport à la campagne d'affectation de 2021).

Évolution du taux d'affectation post 3^{ème} au tour principal



Répartition des admissions post 3^{ème} selon le rang du vœu



Ce graphique considère les taux admissions post 3^{ème} selon la voie d'orientation choisie. Les élèves ayant formulé un vœu 1 vers la voie professionnelle ont été 60% à bénéficier d'une admission sur ce même vœu et 83% à obtenir une affectation sur une demande d'un autre rang. Concernant les candidats à une 2^{nde} GT, 91% d'entre eux ont obtenu leur 1^{er} vœu et 105,5% ont été admis sur un autre vœu. Leur proportion dépasse 100% car des élèves non affectés en voie professionnelle sélective ont pu être admis en 2^{nde} GT dans leur Lycée de secteur.

b) Candidatures et admissions aux tours suivants

Tour suivant de juillet :

Cette année, **645** candidats post 3^{ème} non affectés au tour principal d'Affelnet de juin (effectif en hausse de **8 points** par rapport à la campagne 2021) ont participé au tour suivant de juillet (hors vœux de

recensement) et **60% d'entre eux ont obtenu une affectation**, proportion en très légère baisse par rapport à l'an dernier (-1%).

Tour suivant de septembre :

Les élèves non affectés de 3^{ème} étaient **766 élèves à candidater** (hors vœux de recensement) ce qui constitue une **forte hausse de 33%** par rapport à la campagne de 2021 et **50% ont été admis**, proportion en baisse en référence à l'an dernier (-11%).

c) Nombre moyen de vœux formulés par les élèves

Les élèves de 3^{ème} candidatant sur une formation au lycée ont formulé **2 vœux en moyenne**. Notons que **les candidats à la voie professionnelle émettent davantage de vœux, près de 3 vœux en moyenne**. Les formations professionnelles étant sélectives, ils augmentent ainsi leurs chances d'obtenir satisfaction mais sont toutefois loin d'utiliser les 10 vœux possibles.

2. VIVIER DES ÉLÈVES DE 2^{NDE}

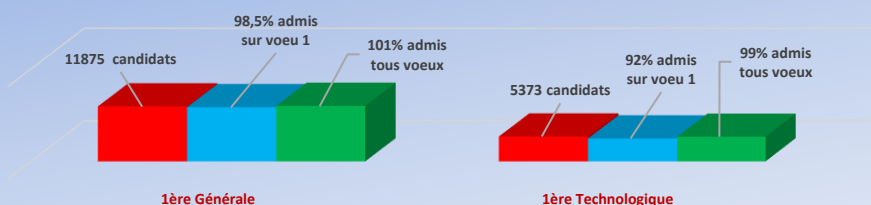
a) Candidatures et admissions au tour principal

Focus sur la 2^{nde} Générale et Technologique

Cette année **20169 élèves de 2^{nde} Générale et Technologique des établissements publics comme privés sous contrat de notre académie ou non, ont effectué au moins un vœu sur le tour principal** de la procédure Affelnet dans l'académie de Montpellier.

Si l'on considère uniquement les vœux des **candidats post 2^{nde} Générale et Technologique de l'académie de Montpellier, hors vœux de recensement** sur lesquels il n'est pas possible de prononcer une affectation (souhaits d'apprentissage, de poursuite d'études en lycée privé etc...) cela représente **18927 candidatures vers différents parcours de formation**.

Répartition des candidatures et des admissions post 2^{nde} GT vers la 1^{ère} Gén. et la 1^{ère} Techno. au tour principal



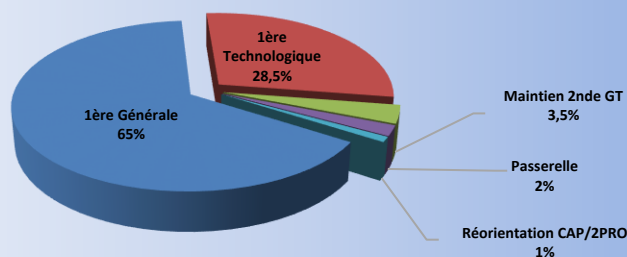
Ci-dessus nous constatons que **11875 élèves de 2^{nde} Générale et Technologique originaires de notre académie candidatent sur une 1^{ère} Générale**, **98,5% sont admis sur leur 1^{er} vœu** et **101% le sont sur un vœu d'un autre rang** (le taux dépasse 100% car la voie technologique étant à effectif limité, des élèves non affectés sont admis en 1^{ère} Générale sur un vœu d'un autre rang).

Par ailleurs, **5373 élèves de 2^{nde} Générale et Technologique candidatent vers une 1^{ère} Technologique**, **92% sont admis sur leur vœu 1** et **99% sont affectés sur un autre vœu**.

Le graphique ci-contre présente la **répartition des affectations des 18522 candidats de 2^{nde} Générale et Technologique de notre académie** :

- **65%** sont affectés en **1^{ère} Générale**
- **28,5%** en **1^{ère} Technologique**
- **3,5%** sont **maintenus en 2^{nde} GT**
- **2%** ont obtenu une passerelle en **1^{ère} Professionnelle**
- **1%** sont admis sur une réorientation vers une 1^{ère} année de **CAP ou la 2^{nde} Professionnelle**.

Répartition des admissions post 2^{nde} GT

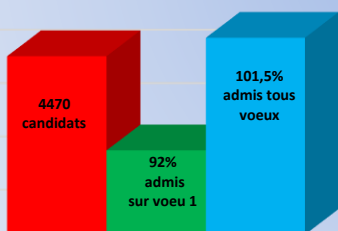


Focus sur la 2nde professionnelle

Cette année **5605 élèves de 2nde Professionnelle des établissements publics comme privés sous contrat de notre académie ou venant de l'extérieur, ont effectué au moins un vœu sur le tour principal de la procédure Affelnet de Montpellier.**

Dans les graphiques ci-dessous, nous considérons les **élèves de 2nde professionnelle** (scolarisés en établissements publics, privés sous contrat et lycées agricoles) **de l'académie de Montpellier, hors vœux de recensement** (formations en apprentissage ou en lycées privés pour lesquelles aucune affectation n'est rendue par Affelnet), **ayant demandé une poursuite d'études en 1^{ère} Professionnelle.**

Répartition des candidatures et des admissions des élèves de 2nde PRO vers la 1^{ère} PRO au tour principal



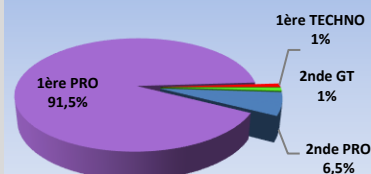
4470 élèves de 2nde Professionnelle candidatent sur une 1^{ère} Professionnelle, 92% sont admis sur leur 1^{er} vœu et 101,5% le sont sur un autre rang de vœu.

Le taux d'admission dépasse 100% car un certain nombre d'élèves issus d'une 2nde Professionnelle ont demandé en 1^{er} vœu une spécialité de 1^{ère} Professionnelle non disponible dans leur établissement d'origine et d'autres ont formulé un 1^{er} vœu sur une autre voie d'orientation mais n'ont été satisfaits.

Les **4955 élèves bénéficiant d'une admission post 2nde Professionnelle** se répartissent dans les formations obtenues de la manière suivante :

- **91,5%** sont affectés en **1^{ère} Professionnelle**
- **6,5%** se réorientent vers une spécialité de **2nde Professionnelle** différente
- **1%** se réorientent vers la **2nde Générale et Technologique**
- **1%** sont affectés sur **passerelle vers la 1^{ère} Technologique**
- Plus marginalement, **4 élèves** bénéficient d'une **passerelle vers la 1^{ère} Générale.**

Répartition des admissions post 2nde PRO



Ne sont pas visibles les admissions <1

3. VŒUX DE RECENSEMENT

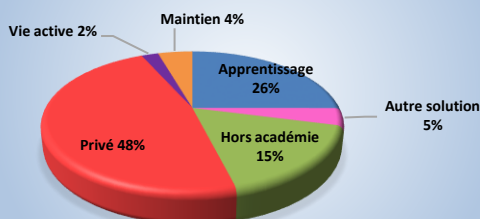
Ces vœux de recensement concernent des projets de formation en apprentissage, en établissement privé, en dehors de l'académie de Montpellier, voire des maintiens en 3^{ème} ou encore des intentions d'insertion dans la vie active.

Aucune affectation sur un vœu de recensement ne peut être prononcée par Affelnet.

Il s'avère que **7527 élèves candidats** des paliers d'orientation **post 3^{ème} et 2nde ont effectué un 1^{er} vœu de recensement soit 12% des élèves.**

Ce taux est en baisse de 8 points par rapport à la campagne 2021 et cela concerne essentiellement une réduction des vœux de recensement post pallier d'orientation de Seconde.

Répartition des vœux de recensement



Les vœux de recensement se répartissent de la manière suivante selon les projets des élèves :

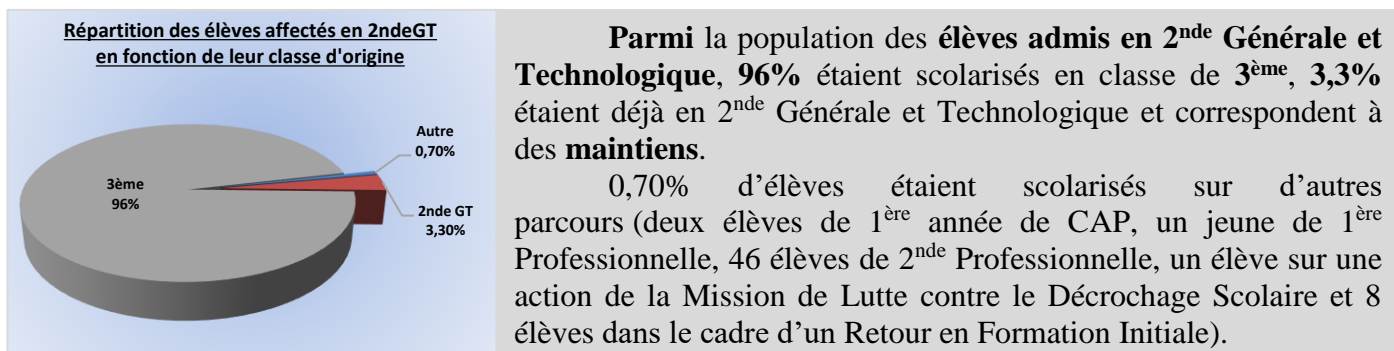
- **26%** de formation en **apprentissage**
- **47%** de vœux en établissement **privé**
- **18%** de vœux **hors académie** de Montpellier
- **5%** de **maintiens** sur le niveau d'origine
- **2%** d'intentions d'insertion dans la **vie active**

1. LES ADMISSIONS EN 2^{NDE} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

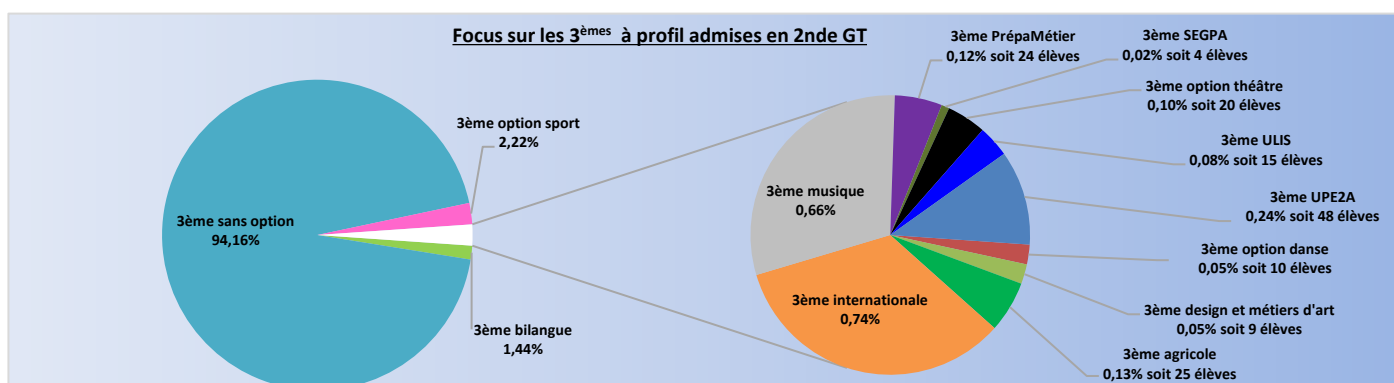
L'analyse est réalisée sur les effectifs du tour principal et comptabilise les élèves issus d'établissements publics et privés sous contrat, originaires de l'académie de Montpellier ou non, admis en 2^{nde} Générale et Technologique, au tour principal de juin.

a) Profil des élèves admis

En 2022, **20 571** élèves ont été affectés en 2^{de} Générale et Technologique dont **2,6%** d'admis qui n'étaient pas scolarisés dans l'académie de Montpellier en 2021-2022.



b) Focus sur les 3^{èmes} spécifiques



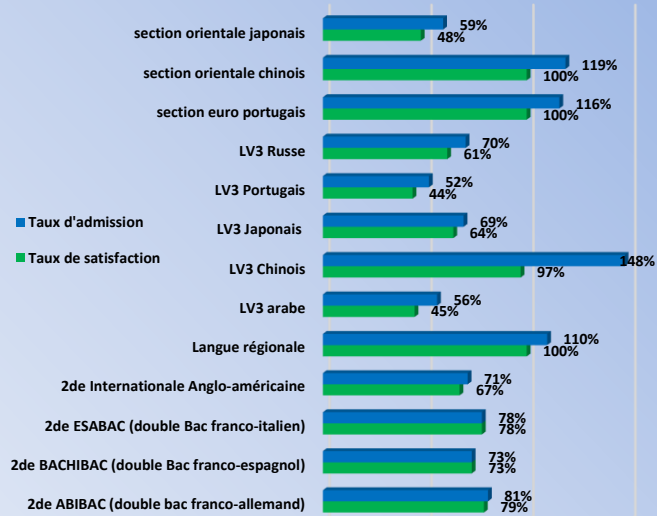
Au sein de la population des 96% d'élèves issus de 3^{ème} admis en 2^{de} Générale et Technologique, **94,16%** étaient scolarisés en classe de 3^{ème} **sans option** (en baisse de 2 points par rapport à la campagne de 2021), **2,2%** étaient en 3^{ème} **option sport**, **1,44%** en 3^{ème} **bilangue**.

Le graphique ci-dessus met également en exergue les profils plus rares des autres élèves de 3^{ème} admis en 2^{de} Générale et Technologique : les **3^{èmes} internationales**, les **3^{èmes} option musique**, les **3^{èmes} agricoles**, les **3^{èmes} PrépaMétier** (proportion en baisse de 35% par rapport à 2021 pour les 3^{èmes} PrépaMétier), les élèves de **SEGPA**, les élèves bénéficiant de l'**ULIS** (population multipliée par 2 par rapport à l'an dernier), les élèves scolarisés dans le cadre de l'Unité Pédagogique des Elèves Allophones Arrivants (**UPE2A**), les 3^{èmes} option danse (effectif en hausse de 150% en comparaison avec 2021), les **3^{èmes} option design et métiers d'art** (l'effectif a presque doublé) et les **3^{èmes} option théâtre**.

Certaines options de 3^{ème} étant peu proposées dans les collèges, il est normal qu'elles constituent des petits effectifs admis en 2^{de} Générale et Technologique.

c) Focus sur les 2ndes Générales et Technologiques à capacité limitée

Analyse des taux d'admission et de satisfaction dans les 2ndes linguistiques à capacité limitée



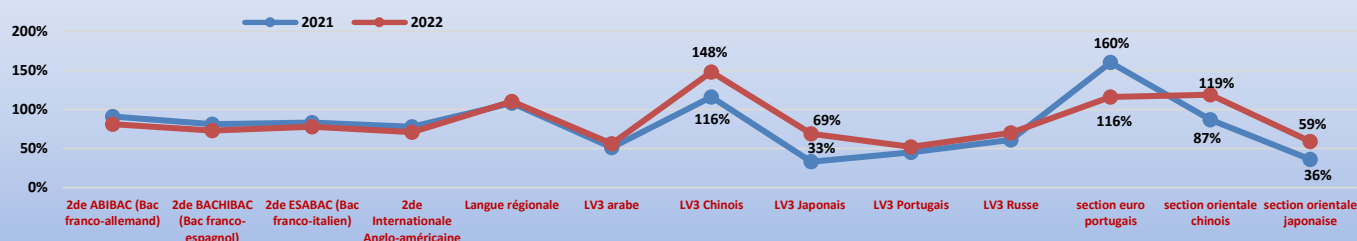
Taux d'admission : rapport admis tous vœux / candidats vœu 1 x 100
Taux de satisfaction : rapport admis vœu 1 / candidats vœu 1 x 100

Les **taux d'admission en section orientale japonais** ainsi qu'en **LV3 portugais et LV3 arabe** sont faibles (TA compris entre **52% et 59%**) car il y a une forte demande des élèves en rapport au nombre de places offertes.

Inversement, la **section orientale chinois**, la **LV3 chinois** (148%, TA le plus élevé) ainsi que la **section euro portugais** présentent des **taux d'admission supérieurs à 100%**. Cela signifie que les élèves n'avaient pas demandé ces parcours en 1^{er} vœu toutefois ils ont bénéficié d'une affectation sur un autre rang à défaut d'avoir obtenu un vœu mieux placé.

Par ailleurs, la **section orientale chinois**, la **sections euro portugais**, la **langue régionale** et la **LV3 chinois** sont les formations qui présentent les **taux de satisfaction les plus importants** puisque 97% à 100% des candidats ont été admis sur leur vœu 1.

Évolution des taux d'admission entre 2021 et 2022

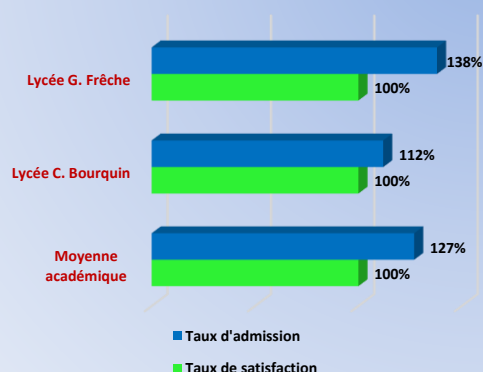


Ci-dessus, le graphique met en exergue un **taux d'admission en forte hausse** cette année pour les options de **2nde GT en LV3 chinois** (hausse de 12 points par rapport à la campagne 2021), **LV3 japonais** (hausse de 36 points), en **sections orientales chinois** (hausse de 32 points) et **japonais** (hausse de 23 points). Ainsi, dans ces parcours spécifiques davantage d'élèves ont pu être satisfaits par rapport à la campagne d'affectation de 2021.

Inversement, on constate une baisse importante du taux d'admission en section euro portugais (moins 44 points) toutefois le taux d'admission s'élevant à 116% tous les élèves l'ayant demandé en vœu 1 ont été admis ainsi qu'un certain nombre d'élèves ayant candidaté sur d'autres rangs de vœux.

NB : les sections euro Anglais et Espagnol n'étant pas gérées par Affelnet, la pression sur ces parcours ne peut être mesurée.

Analyse des taux de satisfaction et d'admission en 2nde STHR



Ci-contre, on observe la répartition des admissions en 2nde Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration (STHR) selon les établissements.

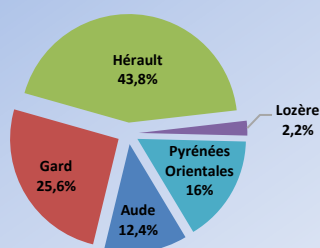
Le **taux d'admission académique en STHR** est de **127%** (en hausse de 6 points par rapport à la campagne 2021). Ce taux important signifie que des élèves ayant demandé cette spécialité sur un autre rang que le 1^{er} vœu ont été affectés à défaut d'avoir été satisfaits sur un vœu mieux classé.

À noter que cette année les 2 établissements de notre académie ont pu donner satisfaction à tous les élèves ayant demandé le parcours de formation en 2nde STHR en vœu 1 (pour mémoire, en 2021 le lycée G. Frêche avait un taux de satisfaction de 78%).

d) Analyse départementale

Les graphiques ci-dessous présentent la répartition des admis en 2^{nde} Générale et Technologique selon les départements et mettent en exergue les densités démographiques variées de nos territoires.

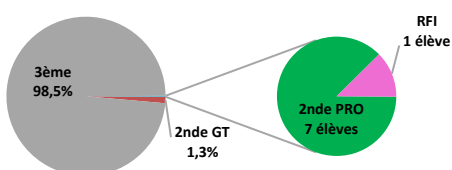
Répartition en % des élèves affectés en 2^{nde} GT par département d'admission



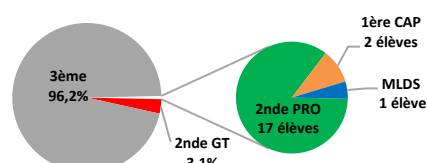
Dans notre académie, c'est le département de l'Hérault qui admet les plus d'élèves en 2^{nde} Générale et Technologique soit 43,8% du vivier global d'élèves suivi du Gard avec 25,6% des admis. La Lozère présente des effectifs d'élèves beaucoup plus restreints et seulement 2,2% des élèves admis en 2^{nde} Générale et Technologique le sont dans ce département.

Les autres territoires, l'Aude et les Pyrénées Orientales ont des effectifs de jeunes lycéens plus proches (respectivement 12,4% et 16%).

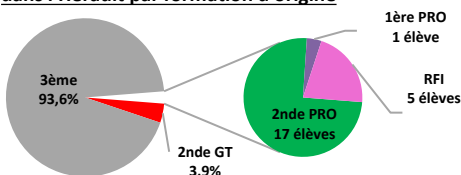
Répartition des élèves admis en 2^{nde} GT dans l'Aude par formation d'origine



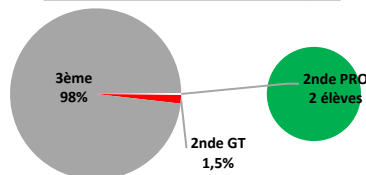
Répartition des élèves admis en 2^{nde} GT dans le Gard par formation d'origine



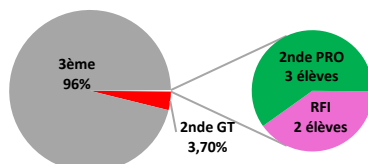
Répartition des élèves admis en 2^{nde} GT dans l'Hérault par formation d'origine



Répartition des élèves admis en 2^{nde} GT en Lozère par formation d'origine



Répartition des élèves admis en 2^{nde} GT dans les Pyrénées Orientales par formation d'origine



- **Post 3^{ème}** : l'Hérault présente une proportion d'élèves de 3^{ème} admis légèrement inférieure (- 2,4 points) à la moyenne académique (qui pour rappel est à 96%) et à l'inverse, la Lozère et l'Aude ont un taux d'élèves de 3^{ème} admis légèrement supérieur à la moyenne académique (respectivement + 2 points et 2,5 points).

- **Maintiens de 2^{nde} GT** : dans l'Aude et en Lozère on observe la proportion la plus basse d'élèves maintenus (1,3% et 1,5% alors que dans les autres départements on observe plus de 3% de maintiens).

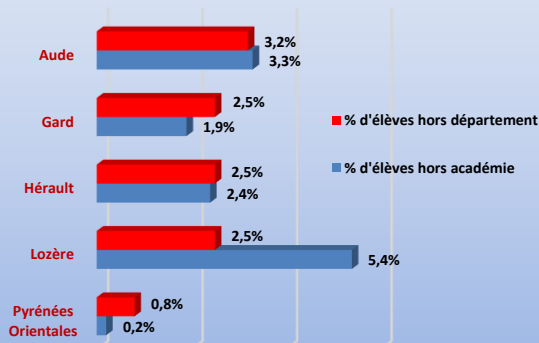
- **Réorientation de 2^{nde} Professionnelle vers la 2^{nde} GT** : c'est dans le Gard et l'Hérault que les élèves présentant ce parcours sont les plus nombreux (17 jeunes) cependant, ce sont aussi les territoires présentant la démographie la plus importante donc il faut toute réserve garder dans l'interprétation statistique. Notons par ailleurs, qu'il n'y a que 2 élèves admis dans ce cadre qui sont répertoriés dans Affelnet pour les Pyrénées Orientales.

- **Retour en Formation Initiale (RFI)** : quelques jeunes sont affectés en 2^{nde} GT suite à une demande de RFI, 5 élèves dans l'Hérault, 2 élèves dans les Pyrénées Orientales et un élève dans l'Aude.

- **Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS)** :

Très marginalement, un élève pris en charge par la MLDS est admis en 2^{nde} GT dans le Gard.

Attractivité territoriale : élèves admis en 2^{nde} GT après un changement d'académie ou de département



Le graphique ci-contre présente le % d'élèves admis à la rentrée en 2^{nde} Générale et Technologique, qui étaient scolarisés hors académie ou hors département en 2021-2022 (souvent suite à un déménagement familial). On constate que la **Lozère accueille davantage d'élèves d'une académie extérieure (5,4% de jeunes)** que les autres territoires.

Et, c'est dans les **Pyrénées Orientales** que l'on observe le **moins d'élèves** admis en 2^{nde} Générale et Technologique **après avoir suivi une scolarité dans un autre département** de l'académie de Montpellier (**0,8% d'élèves**).

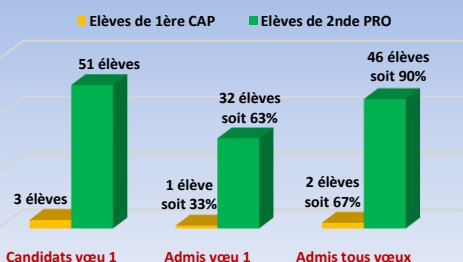
e) Analyse genrée

Les **filles** représentent **53%** des admis en 2^{nde} Générale et Technologique et les **garçons 47%**.

f) Focus sur les réorientations (de la 2^{nde} Professionnelle, 1^{ère} année de CAP vers la 2^{nde} GT)

Un certain nombre d'élèves changent d'orientation après une 1^{ère} année au Lycée Professionnelle et lorsqu'ils ont obtenu une décision d'orientation favorable pour la 2^{nde} Générale et Technologique, ils sont autorisés à candidater dans Affelnet. Cela constitue un changement de voie d'orientation.

Répartition des candidatures et des admissions en 2^{nde} GT après une réorientation



Cette année, dans notre académie, **3 élèves de 1^{ère} année de CAP ont candidaté en 2^{nde} Générale et Technologique, 1 élève a été admis sur son 1^{er} vœu et un 2^{ème} élève admis sur un vœu d'un autre rang (soit 67% d'affectation).**

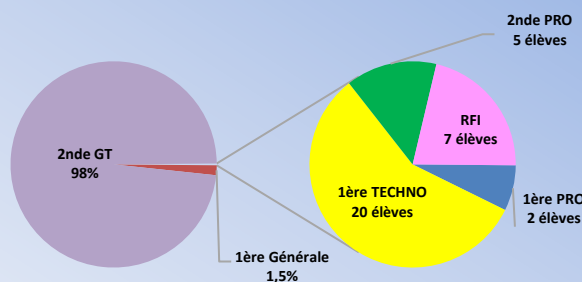
Concernant les candidatures des élèves de **2^{nde} Professionnelle**, on comptabilise **51 candidats, 63%** d'entre eux sont **satisfaits sur leur 1^{er} vœu et 90%** sont **admis tous rangs confondus**.

2. LES ADMISSIONS EN 1^{ÈRE} GÉNÉRALE

a) Profil des élèves admis

L'analyse est réalisée sur les effectifs du tour principal et sont comptabilisés les élèves issus d'établissements publics et privés sous contrat, de l'académie de Montpellier ou non, admis en 1^{ère} Générale. En 2022, **12 407 élèves ont été affectés en 1^{ère} Générale dont 1,6% d'élèves qui n'étaient pas scolarisés dans l'académie de Montpellier en 2021-2022** (souvent suite à un déménagement familial).

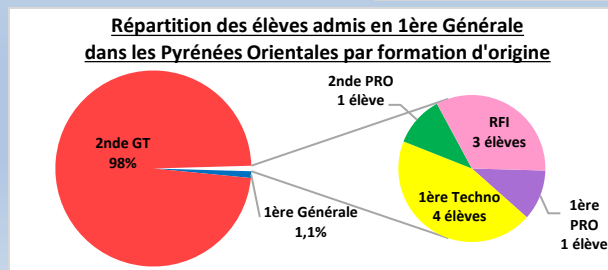
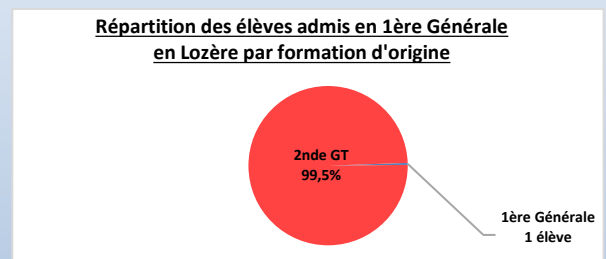
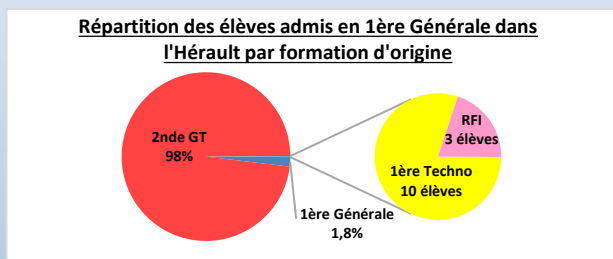
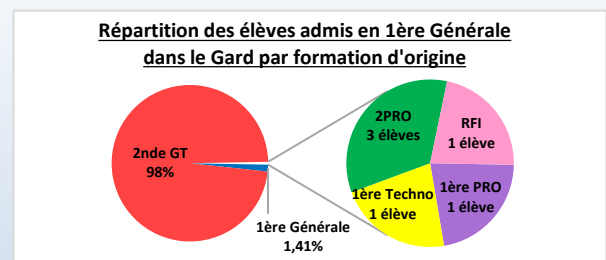
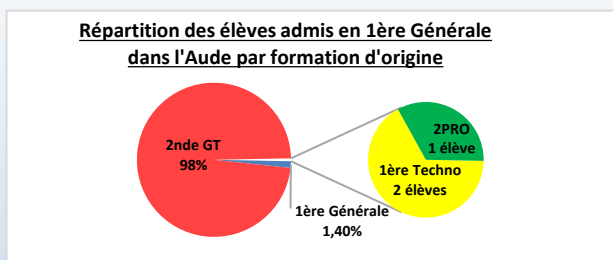
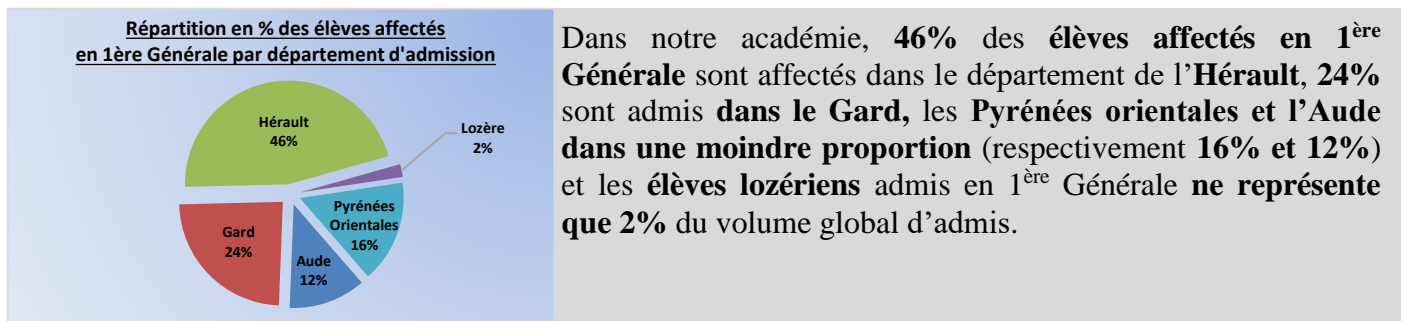
Répartition des élèves affectés en 1^{ère} Générale selon leur classe d'origine



Au sein de la population des élèves **admis en 1^{ère} Générale** au tour principal, **98%** des élèves étaient scolarisés en classe de **2^{nde} Générale et Technologique** et **1,5%** étaient déjà en **1^{ère} Générale** (ils ont donc fait l'objet d'un maintien sur cette même voie d'orientation). Ont également été admis dans une très faible proportion : 20 élèves de 1^{ère} Technologique, 7 élèves dans le cadre d'un Retour en Formation Initiale, 5 élèves en 2^{nde} Professionnelle et 2 élèves de 1^{ère} Professionnelle ont bénéficié d'une passerelle vers la 1^{ère} Générale.

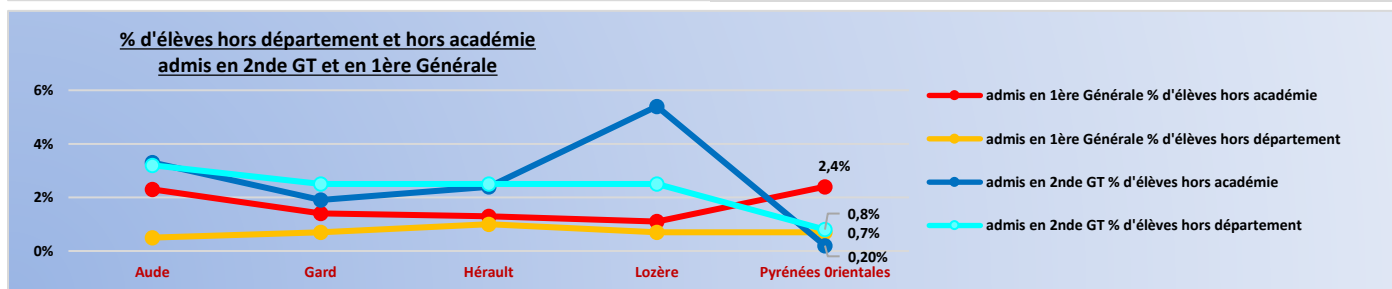
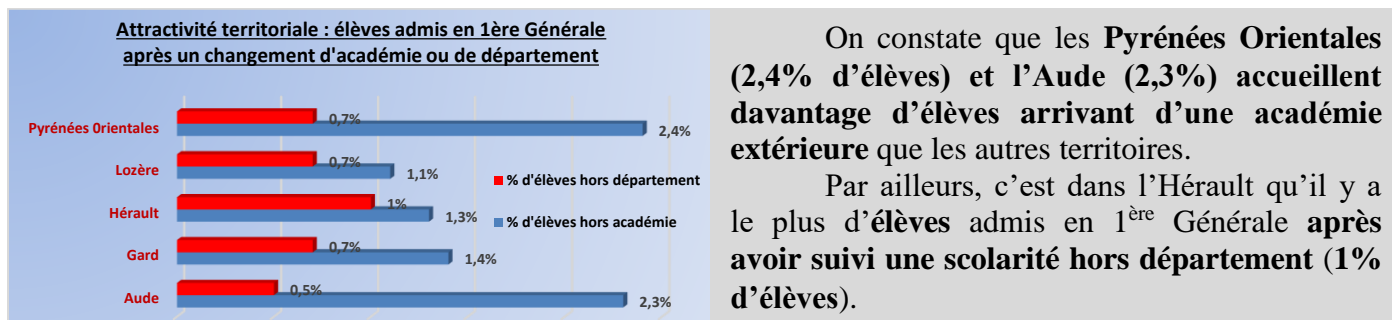
b) Analyse départementale

Les graphiques ci-dessous présente la proportion d'élèves admis en 1^{ère} Générale dans les différents départements qui constituent notre académie et met en exergue la densité démographique des territoires.



- **Post 2^{nde} Générale et Technologique** : les élèves de 2^{nde} Générale et Technologique représentent **98%** des admis en 1^{ère} Générale dans tous les territoires à l'**exception de la Lozère** où leur proportion s'élève à **99,5%** (+ 1,5 point par rapport à la moyenne académique).
- **Maintiens en 1^{ère} Générale** : c'est en **Lozère** (1 élève) et dans les **Pyrénées Orientales** (**1,1%** d'admis de 1^{ère} Générale) que l'on constate le **taux de maintien le plus bas** de notre académie.
- **Après une passerelle de la 2^{nde} Professionnelle ou la 1^{ère} Professionnelle** : Marginalement, 1 élève dans l'Aude, 4 jeunes dans le Gard et 2 élèves dans les Pyrénées Orientales.
- **Réorientation de la 1^{ère} Technologique à la 1^{ère} Générale** : cela concerne seulement quelques élèves, à savoir 1 jeune dans le Gard, 2 dans l'Aude, 4 dans les Pyrénées Orientales et 10 dans l'Hérault mais aucun élève admis post 1^{ère} Technologique en Lozère.
- **Retour en Formation Initiale** : Marginalement sont admis en 1^{ère} Générale suite à une demande de RFI, 3 jeunes de l'Hérault, 3 également dans les Pyrénées Orientales et un élève du Gard.

Les graphiques ci-dessous présentent les pourcentages d'élèves admis à la rentrée en 1^{ère} Générale, qui étaient scolarisés hors académie ou hors département en 2021-2022 (souvent suite à un déménagement familial).



Ci-dessus, on observe qu'il y a sensiblement plus d'élèves admis hors académie ou hors département sur le niveau 2^{nde} Générale et Technologique que sur la 1^{ère} Générale. Toutefois, les Pyrénées Orientales font exception avec une proportion similaire d'élèves arrivant d'un autre département admis en 2^{nde} GT (0,8%) et en 1^{ère} Générale (0,7%). En ce qui concerne les élèves arrivant d'une autre académie dans ce même département, la tendance observée est inversée par rapport aux autres territoires puisque le taux d'admis en 2^{nde} GT est nettement plus faible (0,2% d'admis hors académie) qu'en 1^{ère} Générale (2,4%).

c) Analyse genrée

Les filles représentent 55% des admis en 1^{ère} Générale et les garçons 45%.

d) Focus sur les passerelles

La passerelle de la voie professionnelle vers la voie générale demeure très marginale. Lors de la campagne 2021 il n'y avait pas eu de candidatures vers une 1^{ère} Générale traitée sur affelnet et pour mémoire en 2020, 4 élèves s'étaient portés candidats.

De la 2^{nde} Professionnelle vers la 1^{ère} Générale

Lors de cette campagne 2022, nous comptabilisons 8 élèves de 2^{nde} Professionnelle candidats autorisés à candidater dans Affelnet pour une passerelle vers une admission en 1^{ère} Générale, 4 d'entre-eux ont été satisfaits sur leur 1^{er} vœu et 5 ont été admis sur au moins un de leurs vœux formulés.

De la 1^{ère} Professionnelle vers la 1^{ère} Générale

Cette année, 3 élèves de 1^{ère} Professionnelle sont autorisés à candidater en 1^{ère} Générale dans le cadre d'une demande de Passerelle et 2 d'entre-eux ont été satisfaits et affectés sur leur 1^{er} vœu.

e) Focus sur les Retours en formation Initiale

Les candidatures à un Retour en Formation Initiale de jeunes sortis du système scolaire et ayant le projet de reprendre leurs études sous statut scolaire en 1^{ère} Générale demeurent assez anecdotiques.

Lors de la campagne 2022, **ils étaient 7 élèves à candidater en 1^{ère} Générale** dans un établissement public de l'académie de Montpellier au tour principal de juin **et ils ont été admis sur leur 1^{er} vœu.**

Il s'agit d'un petit effectif mais il a tout de même doublé par rapport à la campagne de 2021 (3 élèves candidats l'an dernier).

Sur le plan territorial, ces demandes se répartissent dans l'académie de la manière suivante : **3 candidats dans l'Hérault, 3 autres dans les Pyrénées Orientales et un élève dans le Gard.**

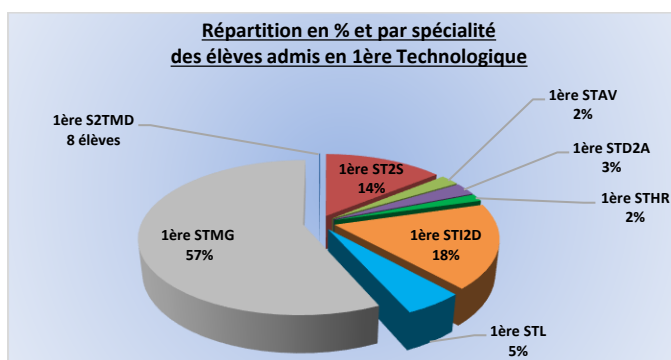
Il s'avère que **2 élèves** sont des **garçons** et **5 autres** des **filles.**

3. LES ADMISSIONS EN 1^{ÈRE} TECHNOLOGIQUE

a) Répartition des élèves admis dans les différentes spécialités de 1^{ères} Technologiques

L'analyse est réalisée sur les effectifs du tour principal et comptabilise les élèves issus d'établissements publics et privés sous contrat, de l'académie de Montpellier ou non, admis en 1^{ère} Technologique (en établissement public et privé agricole).

En 2022, **5723 élèves ont été affectés en 1^{ère} Technologique dont 1,6% d'admis qui n'étaient pas scolarisés dans l'académie de Montpellier en 2021-2022**



On observe que la **majorité des élèves admis dans la voie technologique le sont en 1^{ère} « Sciences et Technologies du Management et de la Gestion » (STMG) soit 57% des admis.**

Ensuite, parmi les spécialités regroupant des effectifs importants d'élèves, nous retrouvons dans des proportions proches la 1^{ère} « Sciences et Technologies Industrielles et Développement Durable » (STI2D) ainsi que la 1^{ère} « Sciences et

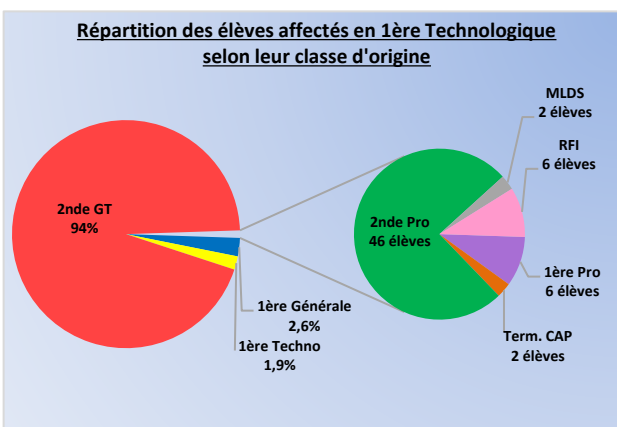
Technologies de la Santé et du Social » (ST2S) (**respectivement 18% et 14% d'admis**).

Les autres spécialités, « Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant » (STAV), « Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués » (STD2A), « Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration » (STHR) et « Sciences et Technologies de Laboratoire » (STL) représentent chacune **moins de 5% des admis**.

La filière « Sciences et Technologies du Théâtre, de la Musique et de la Danse » (STTMD) **a admis** cette année **8 élèves en 1^{ère}** (sachant que la majorité des élèves sont admis post 3^{ème} sur le niveau 2nde Technologique après sélection du Conservatoire).

Comparativement à la campagne de 2021, on observe cette année une **hausse notable des admissions en 1^{ère} STMG (+ 3 points)** et une **légère baisse** (de l'ordre de 1 point) en 1^{ère} STAV et 1^{ère} STI2D.

b) Profil des élèves admis dans chacune des séries technologiques

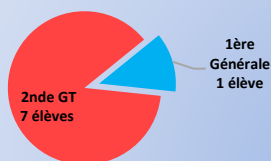


Les admis en 1^{ère} Technologique sont issus de différents groupes d'origine et se répartissent ainsi :

- **94%** d'élèves de **2nde Générale et Technologique**
- **1,9%** d'admis **étaient déjà en 1^{ère} Technologique** et ont donc fait l'objet d'un maintien sur le même niveau (avec changement ou non de spécialité)
- **2,6%** sont issus d'une **1^{ère} Générale**
- **46 élèves** étaient scolarisés en **2nde Professionnelle** et ont donc effectué une demande de **passerelle**
- **6 élèves** en **Retour en Formation Initiale**
- **2 élèves** en **reprise d'études après un CAP**

On considère dans les graphiques ci-dessous l'origine scolaire des élèves admis en 1^{ère} Technologique (en établissement public uniquement) selon la spécialité dans laquelle ils ont été affectés.

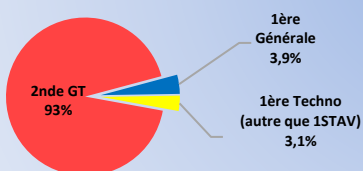
Répartition des élèves admis en 1^{ère} S2TMD selon leur groupe d'origine



La 1^{ère} « Sciences et Technologies du Théâtre, de la Musique et de la Danse » (S2TMD) est très spécifique puisque pour y être admis il faut avoir réussi le concours du Conservatoire que la grande majorité des élèves ont passé en fin de 3^{ème}.

Toutefois, cette année **1 élève de 1^{ère} Générale** a intégré ce petit groupe d'élèves sur le niveau 1^{ère} S2TMD.

Répartition des élèves admis en 1^{ère} STAV selon leur groupe d'origine

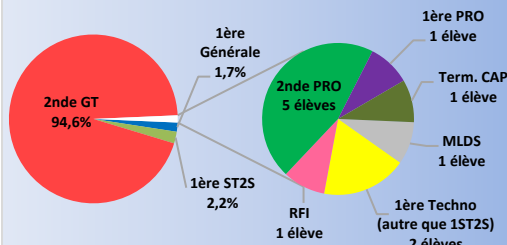


128 élèves, 2% de l'effectif total en 1^{ère} Techno.

On observe une **proportion d'élèves issus d'une 1^{ère} plus importante** en 1^{ère} « Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant » (STAV) que dans les autres séries mais aucun maintien de 1^{ère} STAV.

3,9% d'élèves sont admis après une 1^{ère} Générale et **3,1%** après une autre spécialité de 1^{ère} Technologique.

Répartition des élèves admis en 1^{ère} ST2S selon leur groupe d'origine

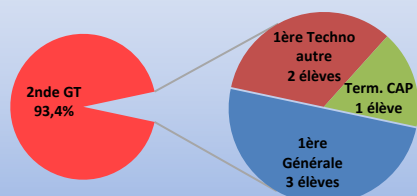


801 élèves, 14% de l'effectif total en 1^{ère} Techno.

C'est en 1^{ère} « Sciences et Technologies de la Santé et du Social » (ST2S) que l'on observe le taux le plus important de maintiens, soit **2,2%** d'élèves (pour mémoire on ne comptabilisait aucun maintien lors de la campagne de 2021).

1,7% des élèves admis sont issus de 1^{ère} Générale. Par ailleurs, on observe également des **profils d'admis assez variés sur de tous petits effectifs** (passerelle de la voie professionnelle, poursuite d'études post CAP, RFI ou actions de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire).

Répartition des élèves admis en 1^{ère} STHR selon leur groupe d'origine



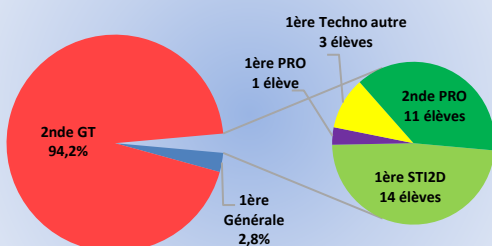
90 élèves, 2% de l'effectif total en 1^{ère} Techno.

La 1^{ère} « Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration » (STHR) est une série technologique qui compte de petits effectifs.

Cette année, ont été admis 2 élèves originaires d'une 1^{ère} Technologique hors 1^{ère} STHR et 3 élèves issus d'une 1^{ère} Générale.

On constate qu'un élève a été admis après une Terminale de CAP.

Répartition des élèves admis en 1^{ère} STI2D selon leur groupe d'origine



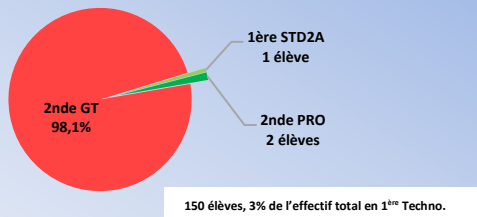
1017 élèves, 18% de l'effectif total en 1^{ère} Techno.

En 1^{ère} « Sciences et Technologies Industrielle et Développement Durable » (STI2D) on observe des profils variés d'élèves admis.

Parmi eux, un nombre conséquent d'élèves issus d'une 1^{ère} Générale (**2,8%**) ainsi que quelques élèves issus de 1^{ère} Technologique d'une autre série, d'une passerelle de la 2^{nde} ou 1^{ère} Professionnelle (12 élèves en tout).

Par ailleurs **14 élèves** ont été **maintenus** sur la 1^{ère} STI2D.

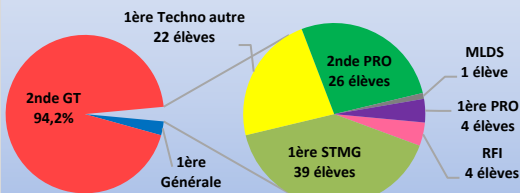
Répartition des élèves admis en 1ère STD2A selon leur groupe d'origine



En 1ère « Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués » (STD2A) on observe la proportion la plus importante de d'élèves admis après une 2^{nde} Générale et Technologique (à hauteur de **98,1%**).

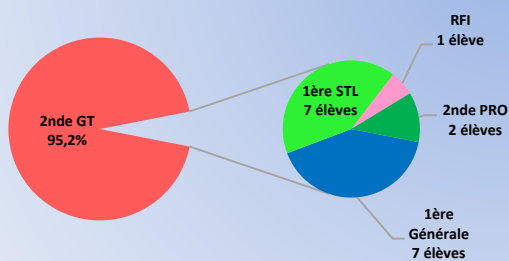
Un seul élève a fait l'objet d'un maintien après en 1ère STD2A et 2 jeunes ont bénéficié d'une admission dans le cadre d'une passerelle de la voie professionnelle.

Répartition des élèves admis en 1ère STMG selon leur groupe d'origine



Des **profils d'admis divers** s'observent également en 1ère « Sciences et Technologies du management et de la Gestion » (STMG), phénomène accentué également par le gros effectif de cette série. On compte **2,8% d'admis issus de 1ère Générale, 22 élèves issus d'une autre série de 1ère Technologique, 39 jeunes maintenus** après la 1ère STMG, **30 élèves admis après une passerelle de la voie professionnelle** (issus de 2nde et 1ère Professionnelle), ainsi que quelques jeunes affectés suite à un **Retour en Formation Initiale** ou un accompagnement de la **Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire**.

Répartition des élèves admis en 1ère STL selon leur groupe d'origine



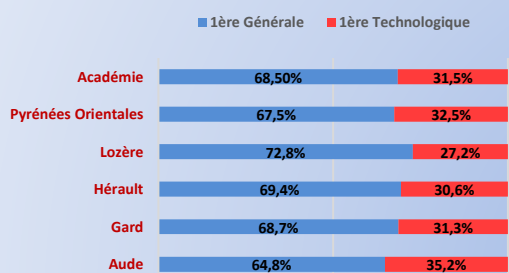
La 1ère « Sciences et Technologies de Laboratoire » (STL) rassemble un petit volume d'élève dans lequel **95,2%** étaient scolarisés en **2nde Générale et Technologique** l'année précédente.

On observe également l'admission de **7 élèves** issus du niveau **1ère Générale** et un élève affecté après une demande de **Retour en Formation Initiale**.

Par ailleurs, **7 élèves ont été maintenus** en 1ère STL.

c) Analyse départementale

Répartitions des admissions en 1ère Générale et 1ère Technologique selon le département



Le graphique ci-contre nous permet d'observer que la **Lozère** présente un **pourcentage d'admis en 1ère Technologique inférieur aux autres départements (27,2%** soit un écart à la moyenne académique de **- 4,3 points**).

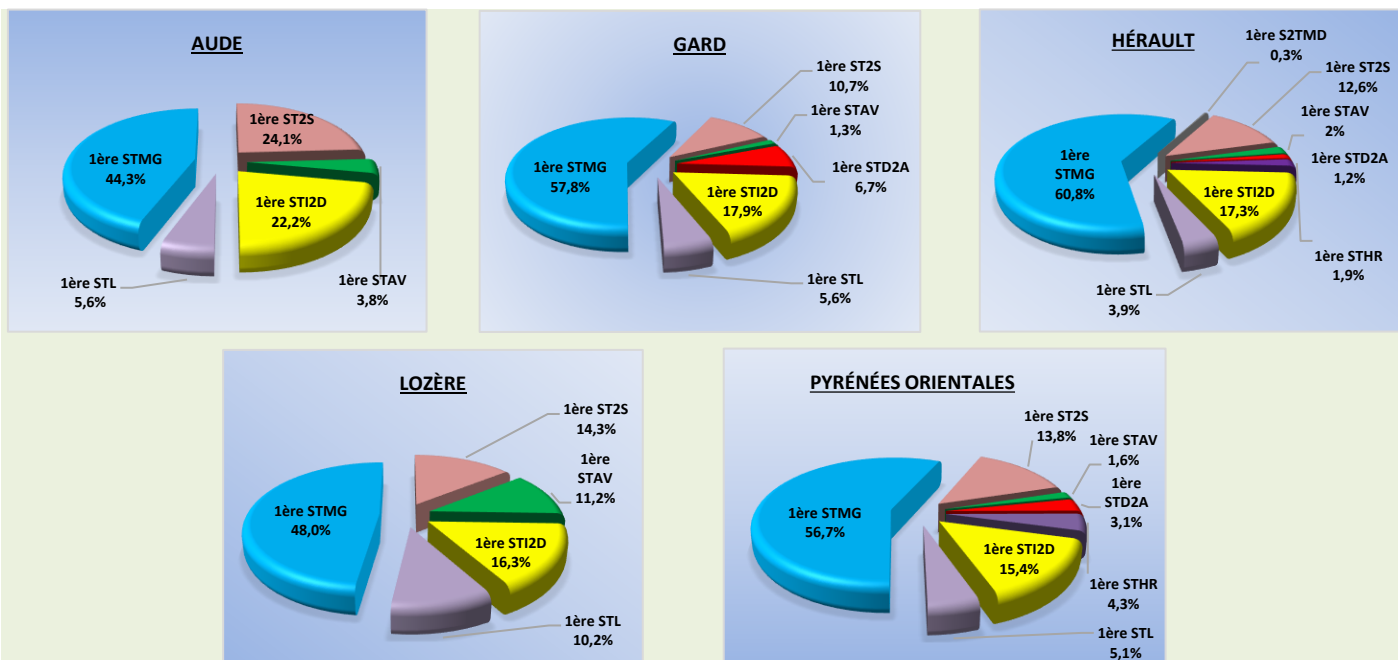
Il se trouve que c'est dans le département de l'**Aude** que l'on constate le **% le plus élevé d'élèves admis en 1ère Technologique (35,2%** soit un écart de **+ 3,7 points**).

La ventilation des effectifs entre la voie générale et technologique est relativement proche dans les autres départements.

Ci-après nous observons la proportion d'élèves admis dans les différentes spécialités de 1ère Technologique dans les cinq départements qui constituent notre académie de Montpellier.

On constate que c'est dans l'**Hérault** et le département des **Pyrénées-Orientales** que l'offre de séries de **1ère Technologiques** est la plus diversifiée.

La 1ère « Sciences et Technologies du Théâtre, de la Musique et de la Danse » est proposée uniquement dans le département de l'**Hérault** où se situe le Conservatoire à Rayonnement Régional (qui pratique la sélection des candidats).



- **STMG** : c'est dans les départements de l'Hérault (60,8%), du Gard (57,8%) et des Pyrénées Orientales (56,7%) que les proportions d'élèves affectés en 1^{ère} STMG sont les plus importantes.

- **ST2S** : dans le département de l'Aude on constate qu'il y a davantage d'élèves admis en 1^{ère} ST2S (24,1% soit un écart de +10,1 points par rapport à la moyenne académique d'élèves admis dans cette série).

- **STAV** : c'est en Lozère, que l'on constate la proportion la plus élevée d'élèves admis et ce à hauteur de 11,2% (soit +9,2 points par rapport à la moyenne académique).

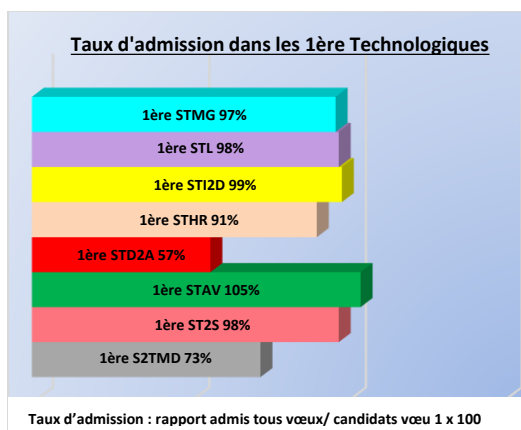
- **STI2D** : pour cette série, les proportions d'élèves sont relativement similaires dans les différents départements.

- **STL** : comme pour la série STI2D, nous notons des taux d'admission des élèves relativement proches dans tous les départements mis à part en Lozère (10,2% d'élèves admis en 1^{ère} STL soit 5,2 points au-dessus de la moyenne académique).

- **STD2A** : cette série technologique n'est proposée que dans les départements du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées Orientales. On observe dans le Gard la proportion la plus forte d'élèves admis (6,7%). Dans les autres territoires ce taux est bien inférieur (1,2% d'admis dans l'Hérault et 3,1% dans les Pyrénées Orientales).

- **STHR** : on ne retrouve la 1^{ère} STHR que dans l'Hérault et les Pyrénées Orientales (soit 1,9% des admis en voie technologique de l'Hérault et 4,3% des admis en 1^{ère} Technologique des Pyrénées Orientales).

d) Taux d'admission

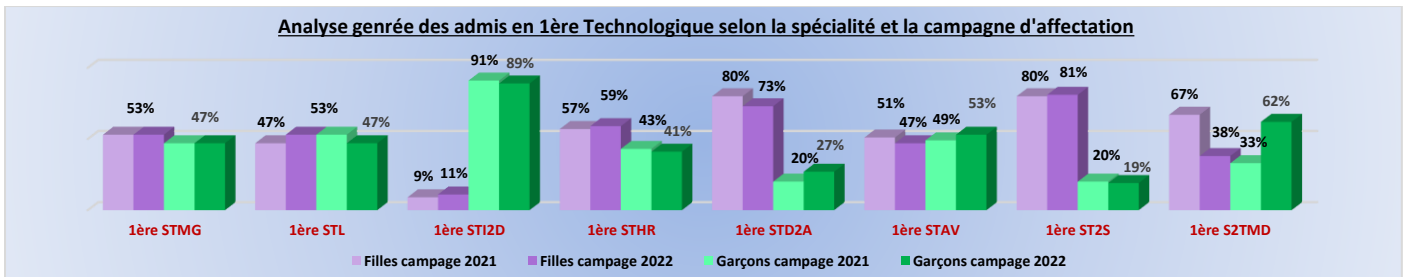


Le graphique ci-contre présente les taux d'admission des élèves affectés dans les établissements publics au tour principal. Les 1^{ères} STMG, STI2D, STL, ST2S ont des taux d'admission élevés (entre 97% et 99%).

La 1^{ère} STAV présente un taux d'admission de 105% ce qui veut dire que des élèves ayant demandé cette série technologique y ont été affectés sur un vœu moins bien placé que le rang 1 (c'est pourquoi le taux dépasse les 100%).

Par ailleurs, un taux d'admission très bas de 57% s'observe en 1^{ère} STD2A traduisant un attrait des élèves pour cette série qui est bien supérieur au nombre de places offertes.

e) Analyse genrée



Nous observons ci-dessus la répartition des filles et des garçons sur les différentes 1ères Technologiques. Il apparaît que les séries les plus mixtes demeurent STMG, STL, STHR et STAV.

Notons que sur la campagne 2022, les filles demeurent très majoritaires en 1ère ST2S (81%) et STD2A (73%) toutefois la proportion de garçons est en hausse en 1ère STD2A (+ 7 points par rapport à l'an dernier).

En STI2D les garçons représentent la majorité des élèves admis (à hauteur de 89%) toutefois, on constate que le % de filles y a légèrement progressé par rapport à l'an dernier (+ 2 %).

Une hausse de la proportion de filles admises en STL par rapport à l'an dernier est également manifeste (+ 6%) et inversement, elles sont cette année moins représentées en STAV (- 4%).

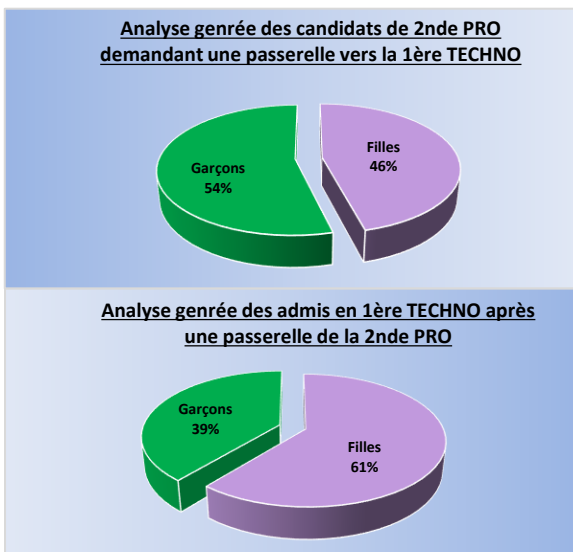
f) Focus sur les passerelles

De la 2nde Professionnelle vers la 1^{ère} Technologique



Sur les schémas ci-dessus nous constatons que cette année, 101 élèves de 2nde Professionnelle ont été autorisés à candidater dans Affelnet suite à une demande de passerelle vers la 1^{ère} Technologique.

La série de 1^{ère} Technologique la plus demandée demeure la 1^{ère} STMG (75 candidats soit 74% des candidatures) suivie de la 1^{ère} STI2D (16% des candidatures) puis de la 1^{ère} ST2S (6% des candidatures). Les autres séries demandées étant très marginales (STL et STD2A).

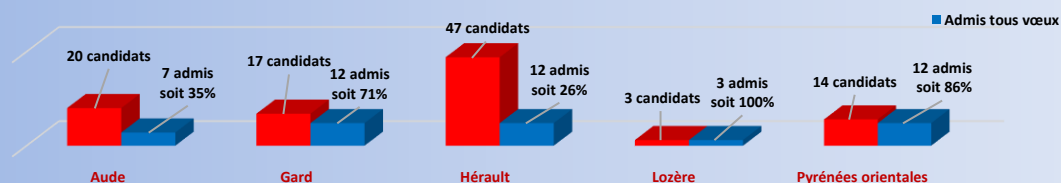


Nous observons que les candidats issus de 2nde Professionnelle et requérant une passerelle vers la 1^{ère} Technologique sont en majorité des garçons, à hauteur de 54% (-5% par rapport à la campagne d'affectation de 2021). Toutefois, l'admission leur est défavorable puisqu'ils sont admis dans une proportion moindre dans les formations (39% soit un écart négatif de .15).

Les filles représentent 46% des candidats mais bénéficient d'une admission favorable puisqu'elles représentent 61% des admis en 1^{ère} Technologique (soit un écart positif de .15).

Par ailleurs, les admissions des filles en 1^{ère} Technologique sont en augmentation de + 5% par rapport à l'an dernier.

Passerelles de la 2nde PRO vers 1^{ère} TECHNO : Analyse territoriale des candidatures et admissions

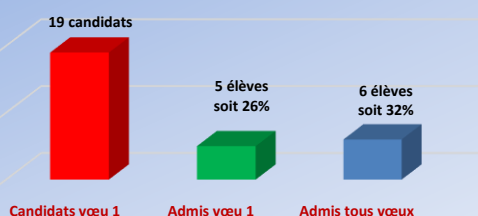


Ci-dessus nous considérons la répartition des candidatures et des admissions selon les départements des élèves de 2nde Professionnelle demandant une passerelle vers la 1^{ère} Technologique. C'est dans le département de l'Hérault que l'on comptabilise le plus de candidatures (47 candidats), dans l'Aude, le Gard et les Pyrénées Orientales les effectifs sont relativement proches (14 à 20 candidats). La Lozère n'a que 3 candidats mais c'est à rapprocher de ses petits effectifs.

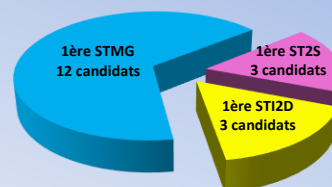
Nous observons des effectifs d'admis très proches dans les différents territoires mis à part en Lozère (entre 7 et 12 admis) toutefois les taux d'admission sont très différents selon les départements. La Lozère admet 100% des élèves, les Pyrénées Orientales et le Gard présentent également des taux d'admission importants (respectivement 86% et 71%) mais dans l'Aude et l'Hérault les candidats ont eu une affectation nettement moins favorable (respectivement 35% et 26% d'admis).

De la 1^{ère} Professionnelle vers la 1^{ère} Technologique

Passerelle de la 1^{ère} Pro vers la 1^{ère} Technologique



Spécialités de 1^{ère} Technologique demandées par les candidats de 1^{ère} PRO requérant une passerelle



Sur les précédents graphiques nous comptons cette année 19 élèves de 1^{ère} Professionnelle autorisés à candidater dans Affelnet suite à une demande de passerelle vers la 1^{ère} Technologique. Cela représente une hausse de 5 élèves par rapport à l'an dernier (soit une augmentation de 35% du nombre des candidats).

Cet effectif total est en hausse constante depuis plusieurs années.

La 1^{ère} STMG est la plus demandée (12 candidats soit 63% des candidatures) suivie de la 1^{ère} ST2S et la 1^{ère} STI2D (soit 18,5% des candidatures pour chacune de ces séries technologiques).

Si l'on considère le genre des élèves candidats à une passerelle de la 1^{ère} Professionnelle vers la 1^{ère} Technologique, on constate que les garçons sont majoritaires à hauteur de 58% pour 42% des filles. Notons toutefois que les filles ont été davantage admises (écart de + 6 points entre le taux de candidature et celui d'admission).

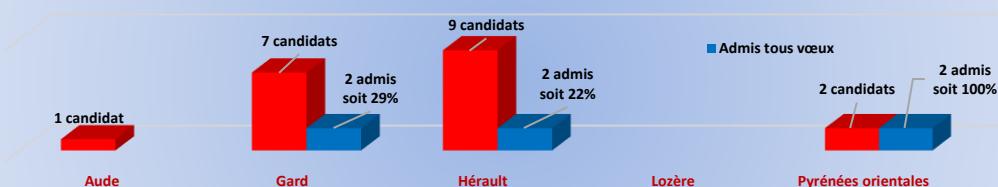
On constate donc une parité quasi parfaite au niveau des admissions.

Dans le graphique suivant, nous considérons la répartition des candidatures et des admissions selon les départements des élèves admis en 1^{ère} Professionnelle après une passerelle vers la 1^{ère} Technologique.

C'est dans les départements du Gard et de l'Hérault que l'on comptabilise le plus de candidatures (respectivement 7 et 9 candidats), 2 candidats dans les Pyrénées Orientales, seulement 1 candidat dans l'Aude et aucun en Lozère.

Les candidats sont admis à 100% dans les Pyrénées Orientales, mais le taux d'admission n'excède pas les 22% à 29% dans le Gard et l'Hérault.

Passerelles de la 1ère PRO vers 1ère TECHNO : Analyse territoriale des candidatures et admissions



g) Focus sur les Retours en formation Initiale

Les candidatures à un Retour en Formation Initiale au tour principal de juin de jeunes sortis du système scolaire et ayant le projet de reprendre leurs études sous statut scolaire en établissement public sur le niveau 1^{er} Technologique **représentent un petit effectif de 6 élèves** (un élève supplémentaire par rapport à la campagne de 2021). **Tous ont été admis sur leur 1^{er} vœu.**

Sur le plan territorial, ces candidatures se répartissent dans l'académie de la manière suivante :

3 candidats dans les Pyrénées Orientales, 2 élèves dans l'Aude et 1 jeune dans l'Hérault.

La majorité sont des filles (4 élèves).

Concernant les spécialités demandées par ces candidats, on comptabilise 4 candidatures en 1^{ère} « Sciences et Technologies du Management et de la Gestion » (STMG), une demande en 1^{ère} « Sciences et Technologies de la Santé et du Social » (ST2S) ainsi qu'une candidature en « Sciences et Technologies de Laboratoire » (STL).

LES ADMISSIONS EN VOIE PROFESSIONNELLE

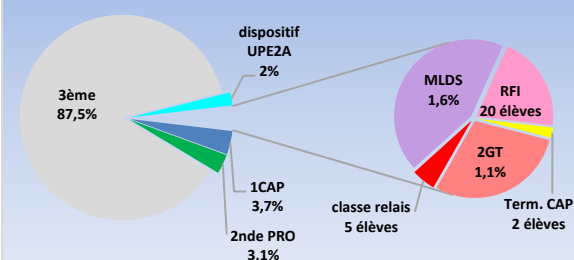
1. LES ADMISSIONS EN 1^{ÈRE} ANNÉE DE CAP

a) Profil des élèves

Dans cette analyse sont considérés les effectifs des élèves scolarisés en établissements publics et privés, candidats à une formation en 1^{ère} année de CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) sous statut scolaire (enseignement agricole compris), au tour principal de juin.

Cette année, on comptabilise **3799 candidatures vers une 1^{ère} année de CAP** au tour principal de juin. **2653 élèves ont obtenu une affectation.**

Répartition des admis en 1^{ère} année de CAP selon l'origine scolaire

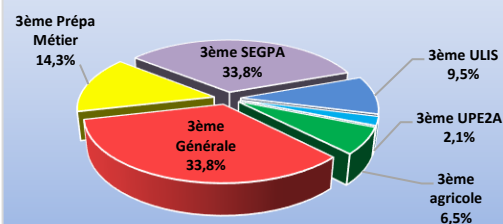


Les admis en 1^{ère} année de CAP sont issus de différents groupes d'origine et se répartissent ainsi :

- **87,5%** des élèves admis **post 3^{ème}**
- **7,9%** d'élèves en **réorientation** (notamment **3,1%** d'admis **post 2^{ème} Professionnelle**, **1,1%** **post 2^{ème} GT**, **3,7%** **post 1^{ère} année de CAP**). Concernant les élèves originaires d'une 1^{ère} année de CAP, **3%** d'élèves ont changé de spécialité professionnelle et **0,7%** des admis effectuent un maintien.

- **2%** de jeunes ayant bénéficié d'un dispositif **UPE2A** (3^{ème} et classe d'accueil UPE2A en Lycée)
- **1,6%** des élèves admis en 1^{ère} année de CAP ont été accompagnés par la **MLDS**.
- Avec des **tout petits effectifs**, sont admis également des élèves dans le cadre d'un **Retour en formation Initiale** ou après un parcours en **classe relais**.

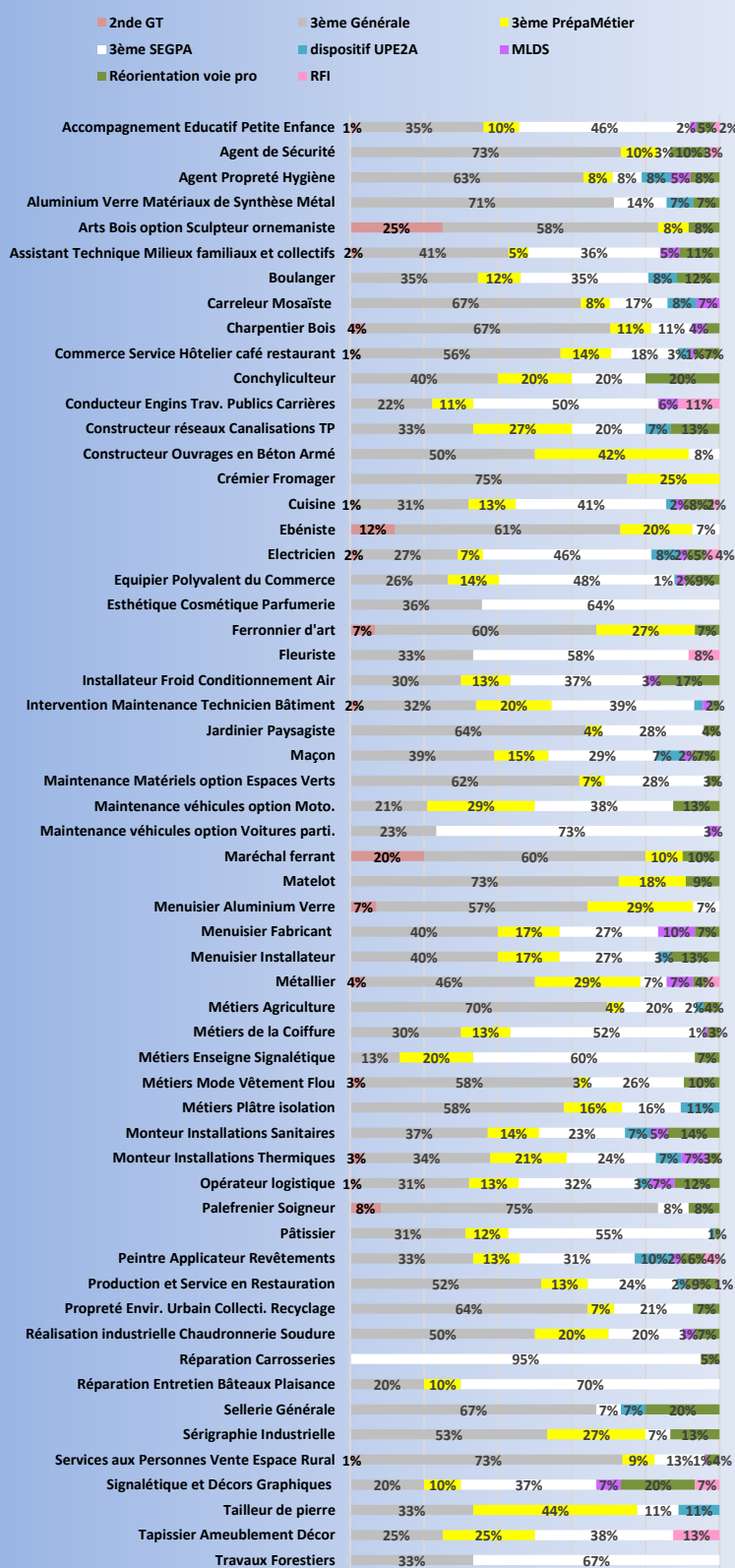
Focus sur les profils des élèves de 3^{ème} admis en 1^{ère} année de CAP



Ci-contre, nous observons le profil des **87,5%** d'élèves de 3^{ème} admis en 1^{ère} année de CAP. On observe un **taux identique** d'élèves admis en 1^{ère} année de CAP après une **3^{ème} SEGPA** et **post 3^{ème} Générale** (soit **33,8%**).

Dans une moindre proportion, sont affectés **14,3%** d'élèves **post 3^{ème} PrépaMétier**, **9,5%** d'élèves ayant bénéficié de l'**Unité d'Inclusion Scolaire** et **6,5%** de jeunes de **3^{ème} Agricole**.

Profil des élèves admis en CAP



Ci-contre, nous mettons en exergue l'origine scolaire des admis en 1^{ère} année de CAP.

Bien évidemment les **élèves de 3^{ème} Générale** y sont **majoritaires**.

Les élèves de **3^{ème} SEGPA**, sont admis à **95%** dans le **CAP Réparation des Carrosseries** et ils **représentent 50% ou plus des effectifs** des élèves admis dans les formations suivantes :

- Conducteur Engins Travaux Publics
- Esthétique Cosmétique Parfumerie
- Fleuriste (en Établissement Régional d'Enseignement Adapté)
- Maintenance des Véhicules option VP
- Métiers de la Coiffure
- Métiers de l'Enseigne et Signalétique
- Pâtissier
- Travaux Forestiers
- Métiers Mode et Vêtements Flous

Concernant les **3^{èmes} PrépaMétier**, c'est dans les formations suivantes qu'ils sont admis en plus nombreux (> 42% d'admis) :

- Constructeur Ouvrages en Béton Armé
- Tailleur de Pierre

C'est dans les **CAP Arts du Bois option Sculpteur Ornementaliste** et **Maréchal Ferrant** que l'on observe le **plus grand % d'élèves** ayant effectué auparavant une **2^{nde} Générale et Technologique** (entre 20% et 25% d'admis).

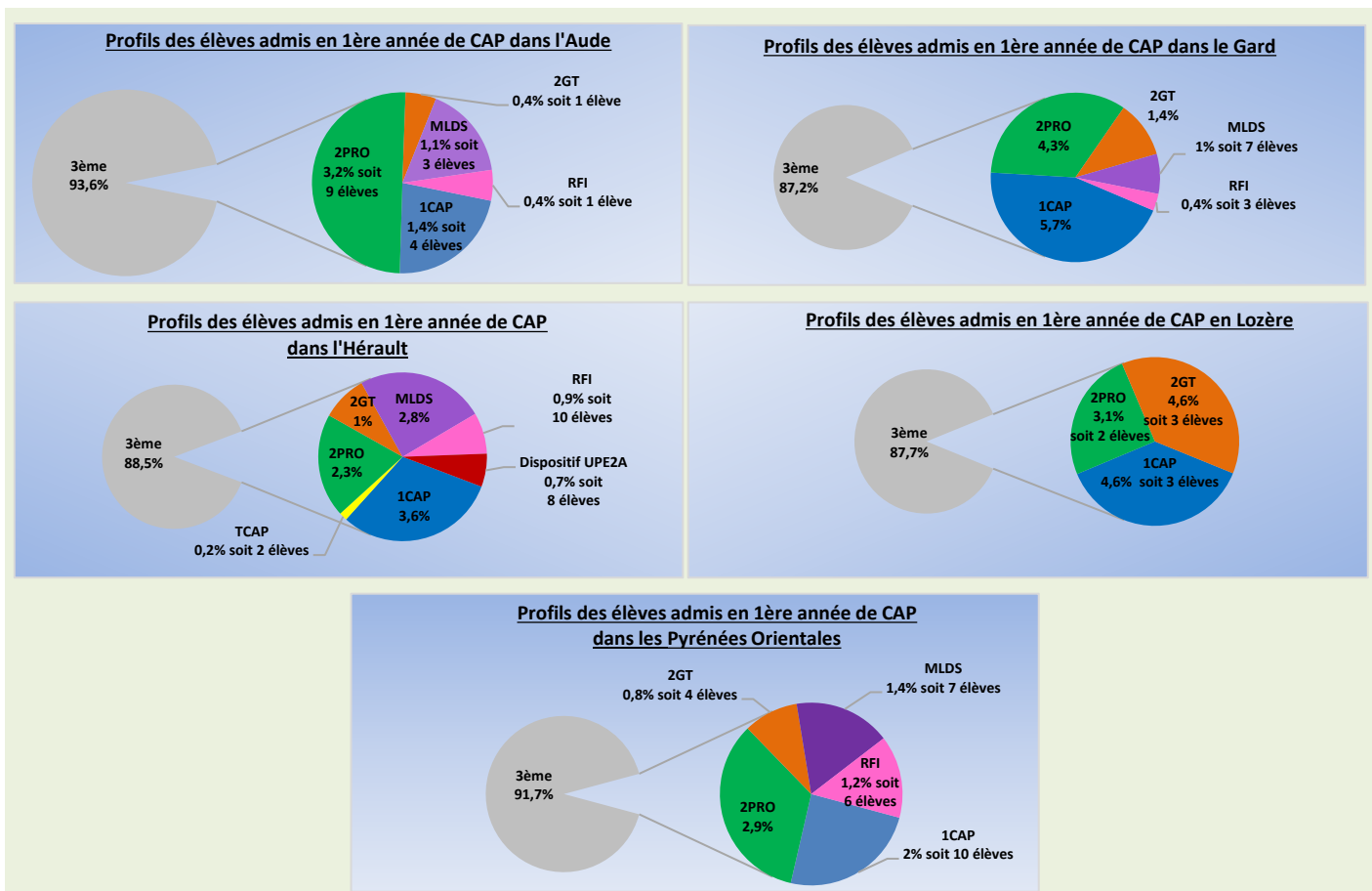
Les **élèves en réorientation de la voie professionnelle** (issus d'un CAP ou d'une **2^{nde} Professionnelle**) représentent **entre 5% et 20% des admis de CAP** et c'est dans les formations de **Conchyliculture** et **Signalétique** et **Décors Graphiques** qu'ils sont les plus présents.

Les élèves ayant bénéficié d'un dispositif **UPE2A** se ventilent dans 40% des CAP et ils dépassent les 10% d'admis dans les CAP suivants : **Aluminium Verre Matériaux de Synthèse Métal**, **Métiers du Plâtre** et de **l'Isolation** et **Peintre Applicateur Revêtements**.

Les élèves ayant bénéficié d'un dispositif de la **MLDS** ont été admis dans 39% des CAP et représentent au maximum 10% des admis (en **Menuisier Fabricant** de **Menuiserie** et **Agencement**).

Notons également que les élèves demandant un **Retour en Formation Initiale**, on les retrouve dans 28% des CAP proposés et c'est en **Conducteur Engins Travaux Publics Carrières** et **Tapissier Ameublement** et **Décors** qu'ils sont les plus nombreux (entre 11% et 13% d'élèves affectés dans ce cadre).

b) Analyse départementale



Les élèves affectés en 1^{ère} année de CAP post 3^{ème} représentent **entre 87,2% et 87,7%** des admis dans les départements du **Gard**, de l'**Hérault** et de la **Lozère** et **dans des proportions plus conséquentes** ils sont **91,7% à 93,6%** dans les **Pyrénées Orientales** et l'**Aude**.

Pour les autres classes d'origine, les taux d'admissions sont très variables selon les départements.

- **Post 2^{nde} Professionnelle** : ces élèves en réorientation représentent **seulement 2,33%** des admis en 1^{ère} année de CAP dans l'**Hérault** et **jusqu'à 4,3%** des jeunes affectés dans le **Gard**.

- **Post 2^{nde} Générale et Technologique** : en réorientation également les élèves de 2^{nde} GT sont très peu nombreux à intégrer une 1^{ère} année de CAP dans la plupart des territoires puisque leur proportion est comprise **entre 0,4% et 1,4%** pour l'**Aude**, les **Pyrénées Orientales**, l'**Hérault** et le **Gard**. Notons que la **Lozère** fait exception avec ses **4,6% d'admis** issus d'une 2^{nde} Générale et Technologique (soit 3 élèves).

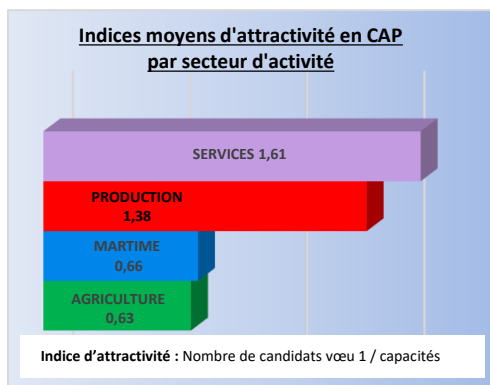
- **Après un dispositif de la MLDS** : on note l'**absence** d'admis après un accompagnement de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire en **Lozère** par contre c'est dans le département de l'**Hérault** que ces jeunes sont **les plus nombreux** à être affectés (**2,8%** des admis).

- **Suite à une demande de Retour en Formation Initiale** : **aucun** admis en **Lozère** et **jusqu'à 1,2%** des élèves affectés (soit 6 élèves) dans les **Pyrénées Orientales**.

- **Après à un maintien ou une réorientation post 1^{ère} année de CAP** : les élèves dans cette situation sont **moins nombreux** dans l'**Aude** et les **Pyrénées Orientales** (**respectivement 1,4% et 2%**) mais dans le **Gard** leur **proportion** est nettement plus **importante** (**5,7%** des admis).

c) Attractivité des CAP

L'indice d'attractivité moyen pour l'académie de Montpellier se situe à **1,4**.



On constate dans le graphique ci-contre que l'attractivité des formations en CAP est très variable selon leur secteur d'activité.

En 2022, l'écart entre la pression à l'entrée des formations du secteur des **services (Indice d'Attractivité de 1,61)** et de la **production (IA de 1,38)** est de l'ordre de **.23**.

On constate par ailleurs une **attractivité plus faible** dans les formations des **secteurs de l'agriculture (IA de 0,63)** et du **maritime (IA de 0,66)** et ce dans des proportions très proches.

Ci-dessous, l'histogramme présente l'attractivité des différentes spécialités de CAP. Elles sont classées des plus sélectives au plus facilement accessibles.



Comme lors de la campagne 2021, les *CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie* (IA de 5,29) et *Maintenance des Véhicules option Voitures Particuliers* (Indice d'Attractivité de 5,27) sont les **formations les plus demandées** de notre académie.

Notons une **hausse notable de l'attractivité** de certains CAP entre les campagnes d'affectation de 2021 et 2022 :

- *Signalétique et Décors Graphiques* (IA de 2,07) en hausse de **.8**
- *Monteur en Installations Thermiques* (IA de 1,11) en augmentation de **.67**

Par ailleurs, deux CAP voient leur taux d'attractivité baisser de manière significative :

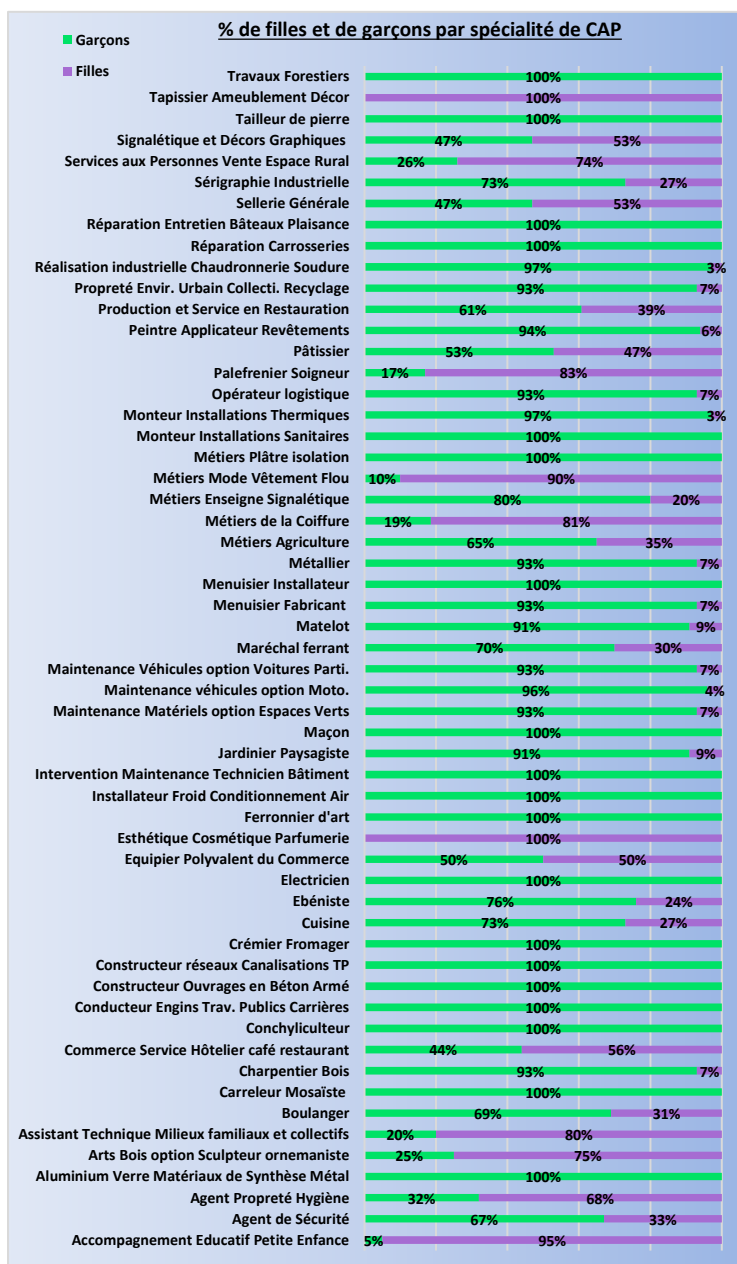
- *Réparation des Carrosseries* (IA 2,75) en baisse de **1,2 point**
- *Boulangier* (IA de 1,75) en baisse de **.67**

NB : Si l'indice d'attractivité est supérieur à 1 cela signifie que tous les élèves candidats n'ont pas pu être affectés.

d) Analyse du genre en CAP

Comme les années précédentes, les candidats au CAP sont en majorité des garçons (59% pour seulement 41% de filles). Les garçons représentent 61% des admis en 1^{ère} année de CAP.

Le graphique suivant, présente une analyse genrée des admissions selon les différentes spécialités de CAP proposées dans notre académie. Des disparités qui demeurent bien ancrées dans le temps sont mises en exergue et reproduisent des stéréotypes de genre bien connus.



Les filles sont très majoritaires (plus de 74% d'admisses) voire exclusives dans les CAP liés aux métiers des domaines suivants :

- Service à la personne et à la petite enfance
- Beauté
- Couture
- Tapisserie
- Sculpture d'ornement
- Palefrenier soigneur

Les garçons sont eux présents à plus de 70% dans 38 spécialités de CAP sur les 56 différentes que nous avons dans notre académie (soit dans 68% des CAP).

Il s'agit des secteurs et des métiers ci-après :

- Bâtiment et Travaux Publics
- Métiers de l'industrie
- Maintenance (véhicules ou matériels)
- Métiers de bouche (cuisine, boulangerie, crémier fromager)
- Propreté de l'environnement urbain
- Agent de sécurité
- Jardinier paysagiste
- Maréchal ferrant.

Les CAP les plus mixtes sont ceux orientés vers le commerce, le service en restauration, la pâtisserie, la propreté, la signalétique, la sellerie ainsi que les métiers de l'agriculture.

e) Focus sur les réorientations (de la 2^{nde} GT, 1^{ère} CAP, 2^{nde} Pro vers la 1^{ère} CAP)

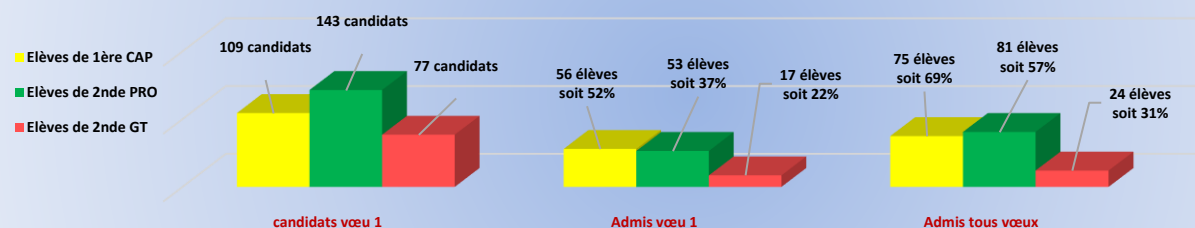
Un certain nombre d'élèves après une 1^{ère} année au lycée font le choix de se réorienter vers une 1^{ère} année de CAP pour accéder à une formation qui les intéresse davantage et renouer avec la réussite.

Les candidatures formulées par les élèves en réorientations se portent sur 44 des 56 spécialités de CAP (soit sur 79% des différents CAP) proposées dans notre académie (hors parcours proposés en Etablissement Régional d'Enseignement Adapté).

Notons toutefois que le volume des candidatures se répartit de manière disparate sur les formations.

Il s'avère que 70% des candidatures concernent des formations du secteur tertiaire, 26% se portent sur des CAP du domaine de la production et 4% des demandes sont liées à des CAP Agricole (soit 4 candidatures en tout dont 3 pour le CAPA Service aux Personnes Vente en Espace Rural).

Répartition des candidatures et des admissions en 1ère année de CAP après une réorientation



Cette année, **329 élèves** issus d'une 1^{ère} année de CAP (de spécialité différente), d'une 2^{nde} Professionnelle ou d'une 2^{nde} Générale et Technologique (hors dispositif UPE2A) **ont candidaté en 1^{ère} année de CAP.**

Les élèves **originaires d'un CAP** représentent **33%** du volume global des **candidats** à une réorientation en 1^{ère} année de CAP, **52%** d'entre eux sont **satisfaits** sur leur **1^{er} vœu** et **69%** sont **admis** sur un vœu d'un **autre rang.**

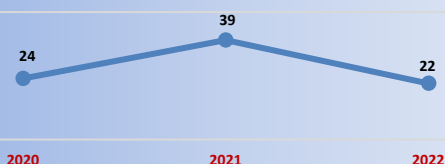
Les élèves **issus d'une 2^{nde} Professionnelle** représentent **44%** des **candidatures** à une réorientation en 1^{ère} année de CAP, **37%** sont **admis sur leur vœu 1** et **57%** sur un **autre vœu.**

Quant aux **candidats** ayant effectué une **2^{nde} Générale et Technologique**, ils représentent **23%** des candidatures en 1^{ère} année de CAP, **22%** sont **admis** sur leur **1^{er} vœu** et **31%** sur **autre vœu.**

f) Focus sur les Retours en Formation Initiale

Les **candidatures à un Retour en Formation Initiale** de jeunes sortis du système scolaire et ayant le projet de reprendre leurs études sous statut scolaire en 1^{ère} année de CAP **représentent un effectif de 22 élèves.**

Évolution de l'effectif des candidatures à un Retour en Formation Initiale en 1ère année de CAP



Nous constatons sur le diagramme ci-contre que l'effectif des candidatures des jeunes requérant un Retour en Formation Initiale connaît une forte baisse cette année (- **44%**) **comparativement** aux chiffres de la campagne d'affectation de **2021**. Nous retrouvons un **effectif** de candidats **proche** de celui observé en **2020**.

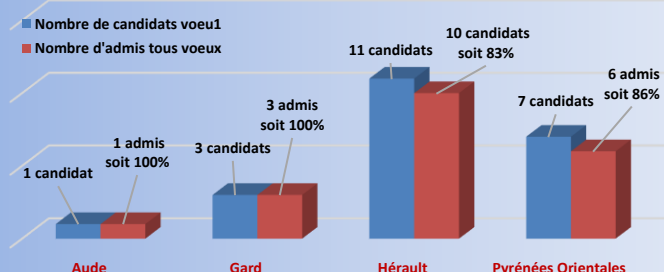
Par ailleurs, parmi ces 22 candidats à un Retour en Formation Initiale (RFI) en 1^{ère} année de CAP, **20 élèves ont obtenu une admission, qui plus est sur leur 1^{er} vœu.**

L'analyse territoriale de ces candidatures permet de constater que la **majorité des candidats** se répartissent entre les départements de l'**Hérault** et des **Pyrénées Orientales**.

Il n'y a **pas de candidatures** en **Lozère** renseignées dans Affelnet.

Les **taux d'admission** sont **importants** et compris entre **83%** (dans l'**Hérault**) et **100%** (dans le **Gard** et l'**Aude**).

Répartition des candidatures et des admissions tous vœux pour un RFI en 1ère année de CAP par département



Notons que **68%** des **candidats** à un Retour en Formation Initiale sont des **garçons (15 élèves)** et **32%** des **filles**. Les **garçons** représentent **70%** des **élèves admis** et les **filles** **30%**.

Par ailleurs, **55%** des **candidats** à un **RFI** vers une **1^{ère} année de CAP** demandent une intégration dans une **formation du secteur tertiaire.**

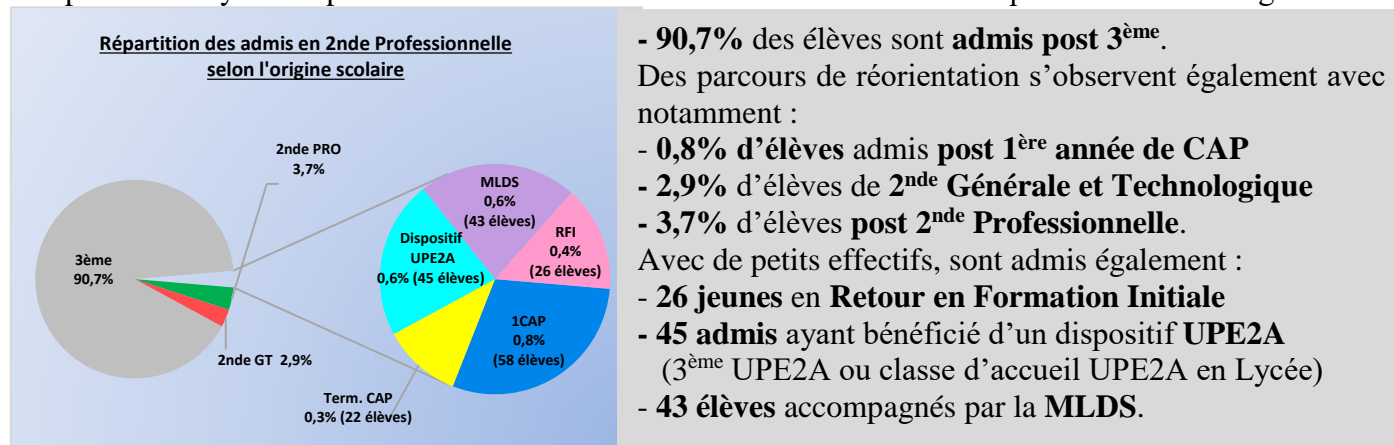
2. LES ADMISSIONS EN 2^{NDE} PROFESSIONNELLE

a) Profil des élèves admis en 2^{nde} Professionnelle

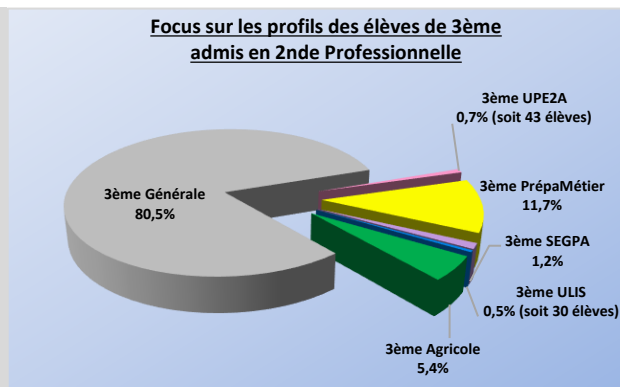
Dans cette analyse sont considérés les effectifs des élèves en établissements publics et privés, candidats à une formation en 2^{nde} Professionnelle sous statut scolaire, dans un établissement public Education Nationale ou agricole (public et privé), au tour principal de juin.

Cette année, on comptabilise **8270 candidatures vers une 2^{nde} Professionnelle** et **7140 élèves ont obtenu une affectation**.

Ci-après on analyse la répartition des admis en 2^{nde} Professionnelle selon leur profil scolaire d'origine :



Ci-contre nous observons le profil des 90,7% d'élèves admis en 2^{nde} Professionnelle après la 3^{ème}. On constate, naturellement une **grande majorité d'admis post 3^{ème} Générale (80,5%)**, dans une proportion moindre des élèves affectés après une 3^{ème} **PrépaMétier (11,7%)** et issus de 3^{ème} Agricole (5,4%). L'admission des élèves ayant bénéficié de l'Unité Locale d'Inclusion Scolaire (ULIS) ou d'une 3^{èmes} UPE2A est très marginale (respectivement 0,5% et 0,7% des admis).



Dans le graphique ci-après (page suivante) nous observons l'origine scolaire des admis en 2^{nde} Professionnelle.

Les élèves de 3^{ème} constituent naturellement le public majoritaire voire exclusif (notamment **100% d'admis** en *Cultures Marines, Modélisation et Prototypage 3D* ainsi qu'en *Technicien en Prothèse Dentaire*).

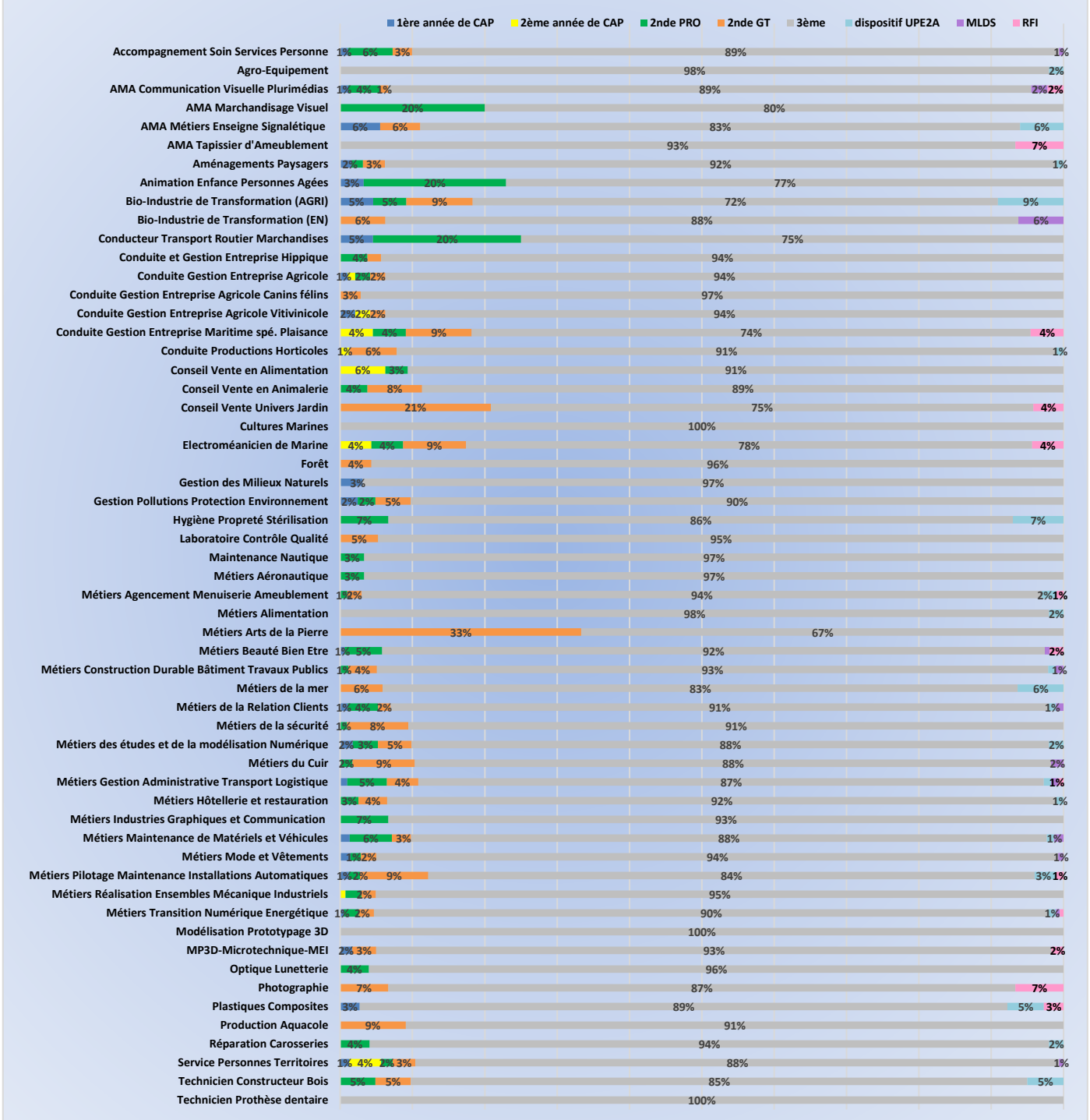
Il s'avère que les 2^{ndes} Professionnelles ayant le recrutement le plus diversifié (maximum 75% d'élèves admis issus d'une classe de 3^{ème}) sont les suivantes :

- *Conducteur Transport Routier Marchandises*
- *Conduite Gestion des entreprises Maritimes spécialité Plaisance*
- *Conseil Vente Univers Jardin*
- *Métiers Arts de la Pierre*

C'est dans les 2^{ndes} Professionnelles *Conseil Vente Univers Jardin* et *Métiers Arts de la Pierre* que l'on observe la plus grande proportion d'élèves ayant effectué une 2^{nde} Générale et Technologique (respectivement **21%** et **33%** d'admis).

Les élèves originaires d'une 1^{ère} année de CAP ne dépassent les 6% d'admis et c'est dans les 2^{ndes} Professionnelles *Artisanat et Métiers d'Art Métiers de l'Enseigne* et de la *Signalétique, Bio-Industrie de Transformation, Conducteur Transport Routier Marchandises* que ces élèves sont les plus nombreux.

Profil des admis en 2nde Professionnelle par spécialité de diplôme



NB : Les valeurs inférieures à 1% ne sont pas représentées dans le graphique par souci de lisibilité

On observe l'admission d'élèves ayant déjà effectué une 2nde Professionnelle (avec notamment quelques élèves maintenus) dans 37% des 2ndes Professionnelles et ce dans une proportion n'excédant pas 7% dans la plupart des formations. Á l'exception de quelques parcours dans lesquels leur proportion atteint les 20% :

- Artisanat et Métiers d'Art Métiers de l'Enseigne et de la Signalétique
- Animation Enfance Personnes Agées
- Conducteur Transport Routier Marchandises

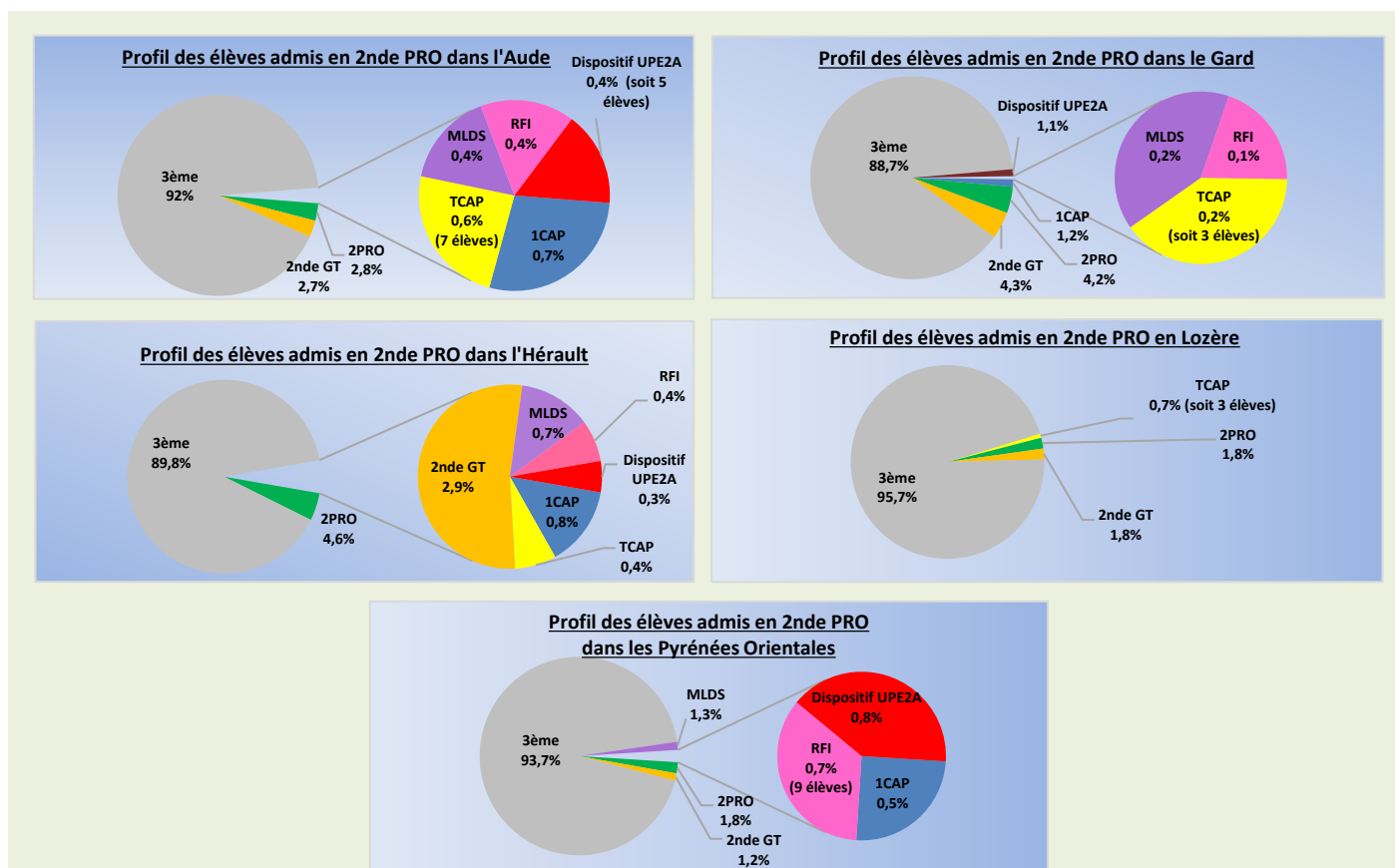
Les élèves ayant bénéficié d'un dispositif UPE2A (Unité pour les Elèves Allophones Nouvellement Arrivés en Lycée, hors 3^{ème} UPE2A) se ventilent dans 33% des 2ndes Professionnelles. C'est dans la formation Bio-Industrie de transformation (où ils représentent 9% des élèves affectés) et Hygiène Propreté Service (7% des admis) qu'ils sont les plus nombreux.

Avec de petits effectifs, nous retrouvons parmi les admis des jeunes accompagnés par un dispositif de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS). Ils se répartissent dans seulement **21% de l'offre de formation en 2nde Professionnelle** et ce, **dans une proportion très faible mis à part en 2nde Professionnelle Bio-Industrie de transformation** (où ils représentent 6% des élèves affectés).

En ce qui concerne les élèves ayant fait une demande de Retour en Formation Initiale (RFI), ils sont admis dans **seulement 23% de l'offre de formation** de notre académie.

Comme on peut le voir dans le graphique précédent, c'est en 2nde Professionnelle *Artisanat et Métiers d'Art option Tapissier d'Ameublement et Photographie* qu'ils apparaissent les plus nombreux (7% d'admis) toutefois il est nécessaire de relativiser ce constat puisque cela ne correspond qu'à un seul élève par parcours compte tenu des petits effectifs de ces spécialités.

b) Analyse départementale



Dans tous les départements, nous observons naturellement une population d'élèves admis **post 3^{ème}** qui est très majoritaire, **entre 88,7% et 89,8%** pour les départements du **Gard** et de l'**Hérault** puis dans des **proportions plus conséquentes (92% à 95,7%)** dans l'**Aude**, les **Pyrénées Orientales** et la **Lozère**.

Pour les autres classes d'origines admises, les proportions sont très variables selon le territoire :

- **Post 1^{ère} année de CAP :** la proportion d'admis en 2nde Professionnelle est très faible, comprise entre **0,5%** dans les **Pyrénées Orientales** (soit 8 élèves) dans l'**Aude** et **1,2%** dans le **Gard**. **Aucun élève** originaire de 1^{ère} année de CAP n'est admis via Affelnet en **Lozère**.

- **Post 2nde Générale et Technologique :** ces élèves en réorientation également **sont plus nombreux** à intégrer la 2nde Professionnelle. Ils représentent **entre 1,2% et 2,9%** des admis dans les **Pyrénées Orientales**, l'**Aude**, la **Lozère** et l'**Hérault**.

Le **Gard** se démarque avec une **proportion d'élèves affectés post 2nde GT atteignant les 4,3%**.

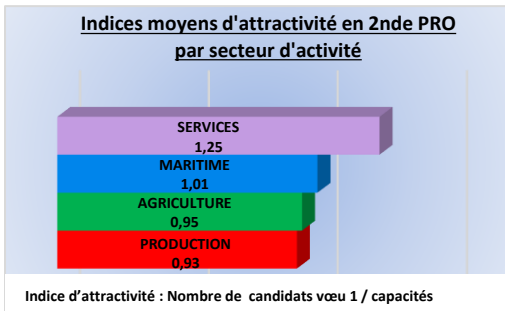
- **Post 2nde Professionnelle :** ces élèves faisant l'objet d'un maintien ou d'une réorientation sont **moins nombreux** dans les départements de l'**Aude**, de la **Lozère** et des **Pyrénées Orientales** (entre 1,8% et 2,8% d'élèves affectés) et l'on atteint des taux nettement plus importants dans le **Gard** et l'**Hérault** (entre **4,2% et 4,6%** des élèves affectés).

- **Élèves ayant bénéficié d'un dispositif de la MLDS** : aucun admis dans ce cadre ne s'observe en Lozère. Dans les autres départements, ils représentent entre **0,2%** des admis dans **Gard** (soit 4 élèves) et leur taux atteint les **1,3%** dans les **Pyrénées Orientales**.

- **Jeunes sollicitant un Retour en Formation Initiale** : c'est dans les **Pyrénées Orientales** que l'on observe le plus d'élèves admis à ce titre (0,7% des admis en 2^{nde} Professionnelle soit 9 élèves) et **aucun admis en Lozère**.

c) Attractivité des 2^{ndes} Professionnelles

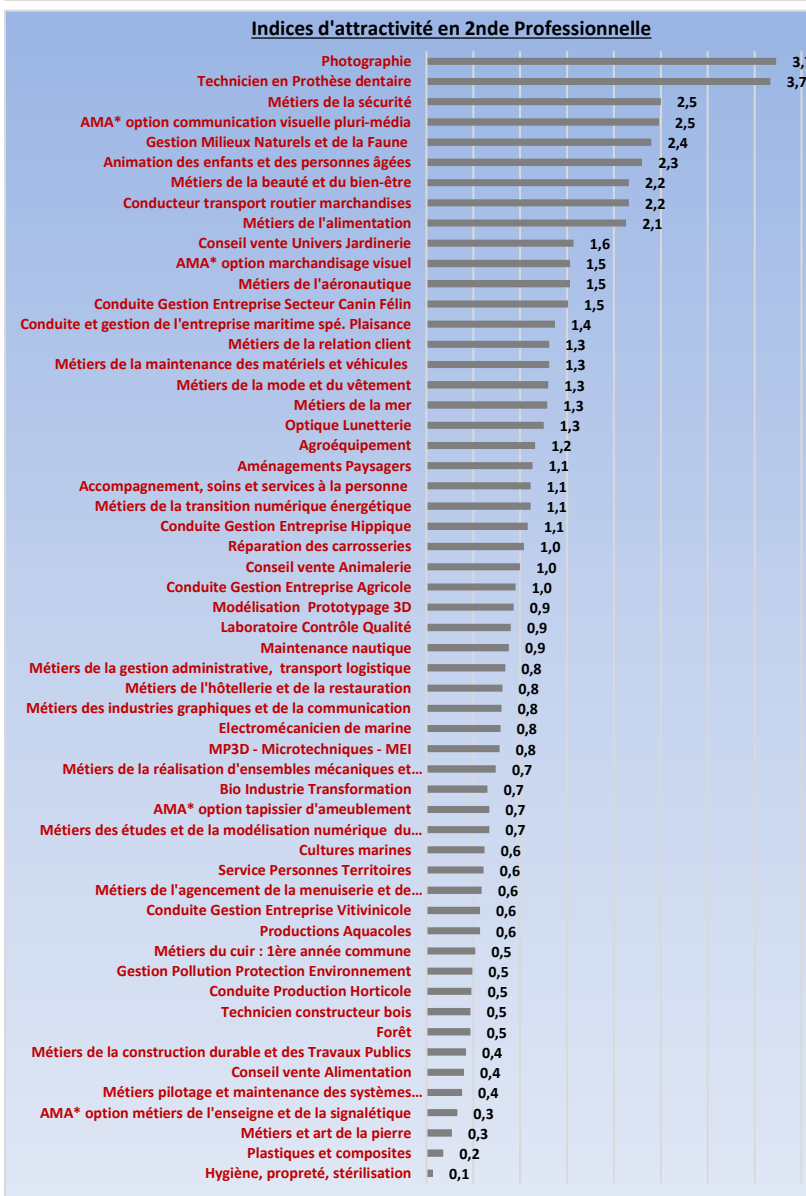
L'indice d'attractivité moyen pour l'académie de Montpellier se situe à **1,12**.



L'attractivité des formations en 2^{de} Professionnelle est relativement variable selon le secteur d'activité concerné.

Le **service** est le domaine le plus demandé par les élèves avec un indice d'attractivité de **1,25**. Les domaines de la **production**, de l'**agriculture** et de la **mer** ont des moyennes proches comprises entre **0,93** et **1,01**.

L'écart entre la pression à l'entrée des formations du secteur des **services** et de la **production** est de l'ordre de **.32**.



Comme les années précédentes, nous constatons un **top 9 des formations** présentant un Indice d'Attractivité (IA) supérieur à 2 qui implique une sélectivité très importante (soit 16% des 56 formations de Baccalauréat Professionnel possibles dans notre académie).

Deux formations sont particulièrement attractives et donc très sélectives : *Photographie* et *Technicien en Prothèse Dentaire* (avec des Indices d'Attractivité similaires à 3,7).

Les 2^{ndes} Professionnelles avec des IA compris entre 2,1 et 2,5 concernent des champs professionnels liés à la *beauté et au bien-être*, à la *sécurité*, la *communication visuelle*, *l'alimentation*, *l'animation* et le *transport des marchandises*.

Notons également la présence d'une formation du secteur agricole liée à la *gestion des milieux naturels*.

32% des 2^{ndes} Professionnelles ont un **indice d'attractivité modéré compris entre 1 et 1,6**.

53% des formations professionnelles présentent un **indice d'attractivité faible inférieur à 1** et elles sont donc **très accessibles aux élèves**.

Les formations les moins demandées par nos élèves (IA inférieur à 0,5) constituent 12% des 2ndes Professionnelles offertes aux élèves et elles concernent des métiers liés à la construction dans le Bâtiment et les Travaux Publics, le pilotage des lignes de fabrication industrielle et notamment l'usinage en plasturgie, la réalisation des signalétiques, la taille de pierre, la formation agricole de vente en alimentation et les métiers de la propreté (IA de 0, 1 pour cette dernière 2nde Professionnelle).

d) Analyse genrée

Comme les années précédentes, les candidats à la 2nde Professionnelle sont en majorité des garçons, à hauteur de 58% (proportion stable par rapport à la campagne de 2021 où on comptabilisait 59% de garçons candidats) et ils représentent 56% des admis.

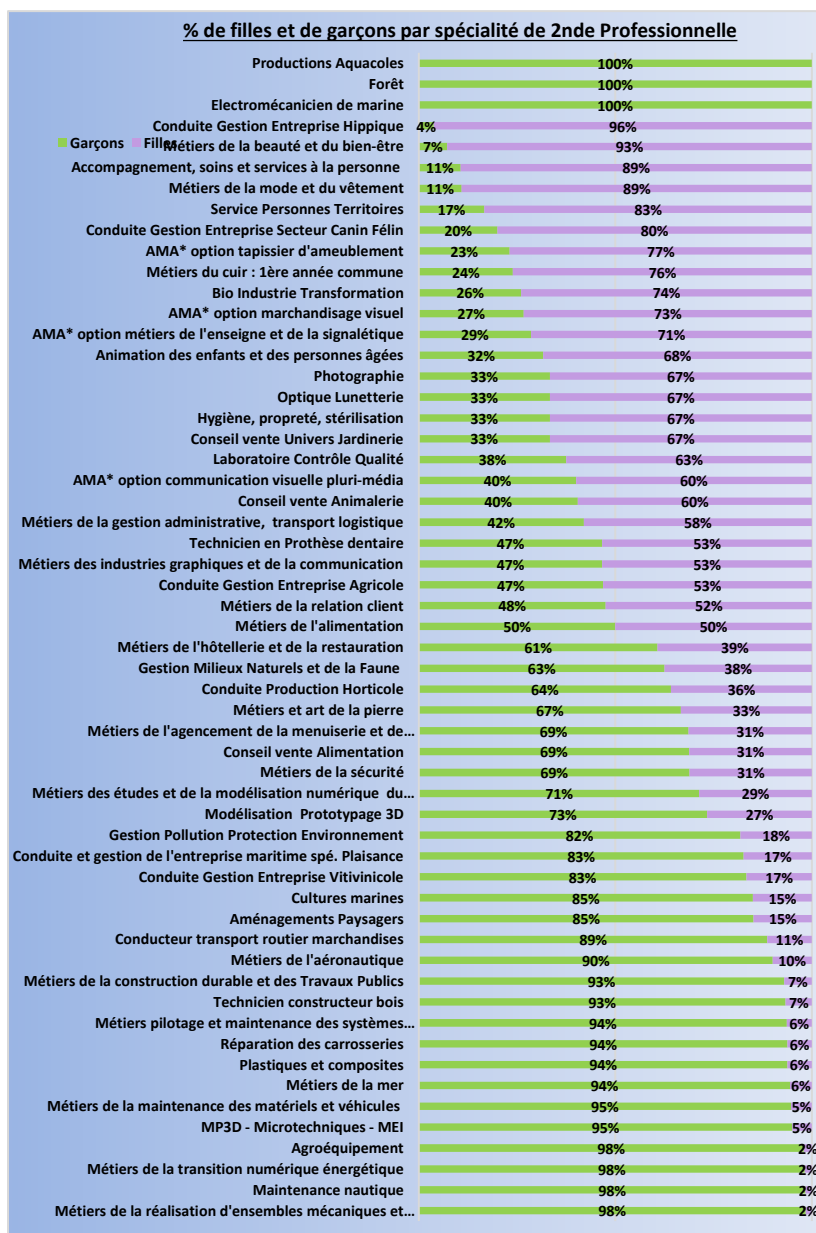
Les filles bénéficient d'une admission légèrement favorable.

Elles constituent 44% des admis et sont 42% à candidater (soit un écart positif de 2% pour les filles).

Par ailleurs, les admissions des filles en 2nde Professionnelle sont en augmentation par rapport à la campagne 2021 (pour mémoire elles représentaient 39% des admis) de 5%.

Dans le graphique suivant, nous observons la répartition des filles et des garçons selon la spécialité de 2nde Professionnelle dans laquelle ils ont été affectés.

Le constat met en exergue une répartition du genre très disparate.



Les filles sont très majoritaires (plus de 71% des admises) dans 21% des formations proposées dans notre académie.

Il s'agit plutôt des métiers du service à la personne, de la confection en cuir et en vêtements, de la beauté et du bien-être, de l'artisanat et des métiers d'art, de la gestion d'entreprise autour des animaux ainsi que dans la transformation des aliments.

Les garçons sont eux présents à plus de 71% des admis dans 42% des spécialités de 2nde Professionnelles.

On les retrouve admis en majorité dans les spécialités autour du Bâtiment, de l'industrie, de la maintenance des véhicules, de la propreté de l'environnement urbain ainsi que dans les formations maritimes et agricoles.

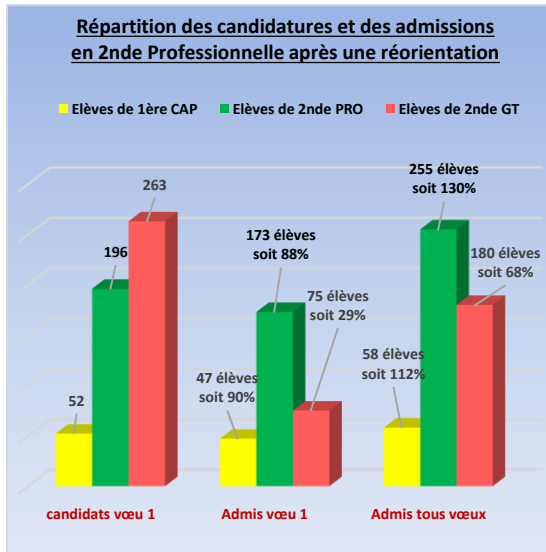
Les 2ndes Professionnelles les plus mixtes sont celles orientées vers le commerce, la gestion administrative, la conduite d'entreprise agricole, les métiers de l'alimentation, des industries graphiques, de la prothèse dentaire, de l'optique lunetterie et de la photographie.

Les stéréotypes de genre demeurent relativement bien ancrés d'une année à l'autre.

e) Focus réorientation (de la 2^{nde} GT, 1^{ère} année de CAP, 2^{nde} Pro vers la 2^{nde} Pro)

Un certain nombre d'élèves après une 1^{ère} année au lycée font le choix de se réorienter vers une 2^{nde} Professionnelle afin d'entamer une formation les motivant davantage.

Cette année, dans notre académie, **493 élèves** issus d'une 1^{ère} année de CAP, d'une 2^{nde} Professionnelle (de spécialité différente) ou d'une 2^{nde} GT (hors dispositif UPE2A) **ont candidaté en 2^{nde} Professionnelle** et **96% d'entre eux ont obtenu satisfaction sur au moins un de leurs vœux**.



- **Post 1^{ère} année de CAP :** ces élèves représentent **10% des candidats** à une réorientation en 2^{nde} Professionnelle, **90% d'entre eux sont admis sur leur 1^{er} vœu** et **112% sont admis sur un vœu d'un autre rang** (ce taux dépasse 100% car des élèves sont admis sur d'autres vœux que celui en rang 1).

- **Post 2^{nde} Professionnelle :** ces élèves représentent **38% des candidats** à une réorientation en 2^{nde} Professionnelle d'une autre spécialité, **88% sont admis sur leur vœu 1** et **130% sur au moins un de leurs vœux** (la proportion dépasse 100% car des élèves sont admis sur un autre vœu que le 1^{er} que nous considérons ici) notamment sur une 1^{ère} Pro de leur filière.

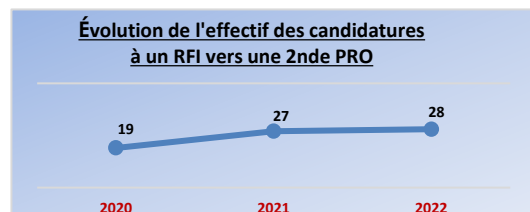
- **Post 2^{nde} GT :** ces jeunes représentent **52% des candidatures** à une réorientation en 2^{nde} Professionnelle, **29% sont admis sur leur 1^{er} vœu** et **68% sur au moins un de leurs vœux**.

Notons également que les candidatures formulées par les élèves en réorientations concernent des formations du secteur tertiaire pour 60% d'entre-elles, 29% se portent sur des 2^{ndes} Professionnelles du secteur de la production et 10% sont formulées vers une 2^{nde} Professionnelle Agricole.

On recense également 3 demandes vers des formations maritimes.

f) Focus sur les Retours en Formation Initiale

Les candidatures à un Retour en Formation Initiale (RFI) de jeunes sortis du système scolaire et ayant le projet de reprendre leurs études sous statut scolaire en 2^{nde} Professionnelle représentent un effectif de **28 jeunes**.

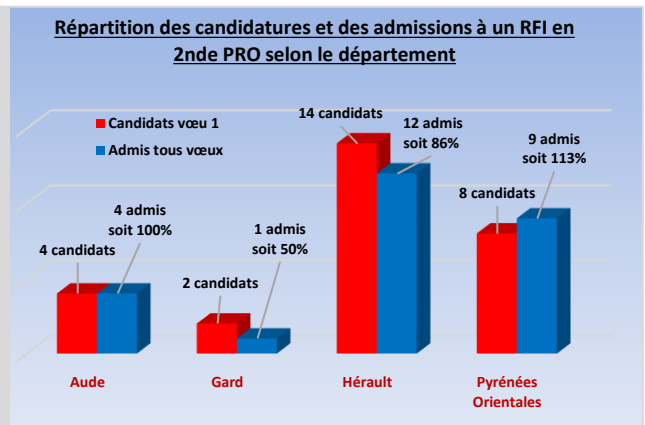


On constate sur le diagramme ci-contre que l'effectif des **candidatures** des jeunes requérant un Retour en Formation Initiale demeure **stable** en comparaison avec la campagne d'affectation de 2021.

Notons que parmi ces 28 élèves candidats à un Retour en Formation Initiale vers une 2^{nde} Professionnelle, **26 ont obtenu une admission dont 24 sur leur 1^{er} vœu**.

L'analyse territoriale des demandes de RFI vers la 2^{nde} Professionnelle met en exergue une **majorité de candidats** issus des départements de l'**Hérault** et les **Pyrénées Orientales**. Aucune candidature n'est renseignée dans Affelnet en Lozère.

Les taux d'admission sont compris entre **86%** pour l'**Hérault** et **113%** dans les **Pyrénées Orientales** (le taux dépasse 100% car des élèves ont été admis sur un autre vœu que celui du rang 1). Le Gard fait exception, toutefois le petit effectif d'élèves concernés ne permet d'en faire une interprétation statistique.



Par ailleurs, l'analyse genrée permet d'observer que **79% des candidats sont des garçons** (22 jeunes) **mais ils ne représentent que 58% des admis**.

Les filles ont donc une **admission très favorable**. Elles représentent **seulement 21% des candidats à un Retour en Formation Initiale** mais **42% des admis**. On constate donc un **écart positif** entre les candidatures et les admissions des filles de l'ordre de **21 points**.

Les candidats à un Retour en Formation Initiale sont **64% à demander des formations du secteur tertiaire**, **29%** souhaitent une 2nde Professionnelle dans le domaine de la **production** et **7%** candidatent vers le secteur maritime (soit 2 candidats).

Aucune candidature pour une 2nde **Professionnelle Agricole** n'est renseignée au titre du RFI sur Affelnet.

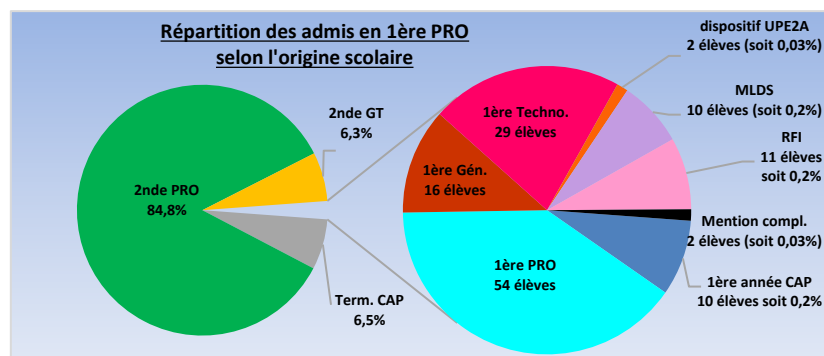
2. LES ADMISSIONS EN 1^{ère} PROFESSIONNELLE

a) Profil des élèves admis en 1^{ère} Professionnelle

Dans cette analyse sont considérés les effectifs d'élèves des établissements publics et privés candidats à une formation en 1^{ère} Professionnelle sous statut scolaire, dans un établissement public Education Nationale ou agricole (public et privé), au tour principal de juin.

Cette année, on comptabilise **6475 candidatures vers une 1^{ère} Professionnelle** et **5735 élèves ont obtenu une affectation**.

Dans le graphique ci-dessus, on analyse la répartition des admis en 1^{ère} Professionnelle selon leur profil scolaire d'origine :



Naturellement, **84,8% des élèves admis en 1^{ère} Professionnelle** sont des **sortant de 2nde Professionnelle**. Mais d'autres élèves ayant suivi des parcours différents accèdent également à la 1^{ère} Professionnelle, notamment les élèves requérant une **passerelle**.

- Passerelle de la voie générale et technologique vers la voie professionnelle :

6,3% des admis en 1^{ère} Professionnelles sont issus de la **2nde Générale et Technologique**, **16 élèves de 1^{ère} Générale** et **29 élèves** issus d'une **1^{ère} Technologique**.

-Réorientation :

On observe l'affectation de **54 élèves post 1^{ère} Professionnelle**, **36 d'entre eux (soit 67%)** sont **en demande de réorientation vers une autre spécialité professionnelle** et **18 élèves (soit 33%)** du vivier d'élèves candidatant post 1^{ère} Professionnelle) sont en situation de maintien sur la même spécialité.

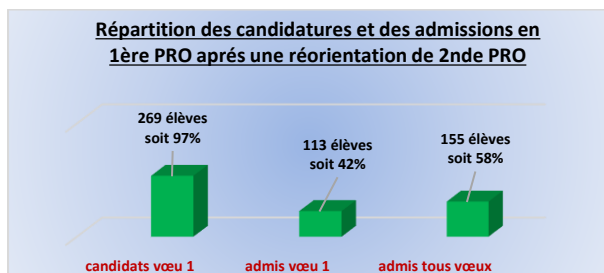
-Post Terminale CAP :

On note l'admission de **6,5% d'élèves** issus d'une Terminale CAP qui demandent donc une poursuite d'études en Baccalauréat Professionnel.

Avec des petits effectifs, sont admis en 1^{ère} Professionnelle également **11 élèves en situation de Retour en formation Initiale**, **2 jeunes** ayant bénéficié d'un **dispositif UPE2A**, **10 élèves** accompagnés par la **MLDS** et **2 élèves** poursuivant leurs études **après une mention complémentaire**.

b) Focus réorientations (de la 2^{nde} Professionnelle vers la 1^{ère} Professionnelle.)

Chaque année un certain nombre d'élèves après une 1^{ère} année au Lycée Professionnel font le choix de se réorienter vers un autre champs d'activité professionnelle.



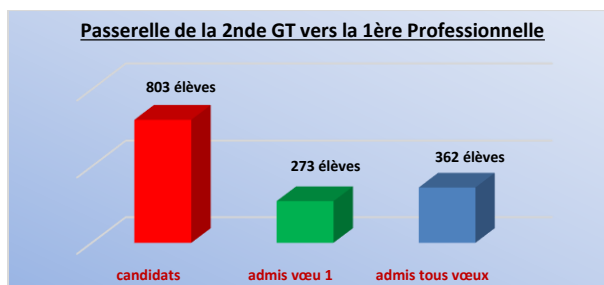
Cette année, ils étaient **269 élèves** issus d'une 2^{nde} Professionnelle (d'une spécialité différente) à **candidater en 1^{ère} Professionnelle**, **42% d'entre eux ont obtenu satisfaction sur leur 1^{er} vœu** et **58% sur au moins un de leurs vœux** de réorientation.

Les candidatures formulées par les élèves en réorientation se portent sur 56 des 86 spécialités de 1^{ères} Professionnelles proposées dans notre académie.

Notons également que **67% des candidatures** sur un 1^{er} vœu de 1^{ère} Professionnelle **concernent** des formations du secteur **tertiaire**, **22%** sont des demandes vers le secteur de la **production**, **7%** des premiers vœux sont formulés vers une 1^{ère} Professionnelle **Agricole** et **4%** vers une formation du **secteur maritime** (soit 3 candidats).

c) Focus sur les Passerelles

De la 2^{nde} Générale et Technologique vers la 1^{ère} Professionnelle

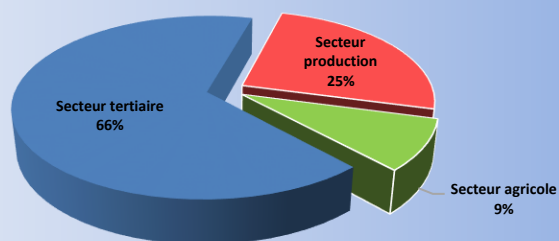


Sur le schéma ci-contre nous constatons que cette année, **803 élèves de 2^{nde} Générale et Technologique ont candidaté** vers la 1^{ère} Professionnelle dans le cadre d'une demande de **passerelle**.

Il s'avère que **45% ont été admis**. Parmi les admis, **75% l'ont été sur leur 1^{er} vœu**.

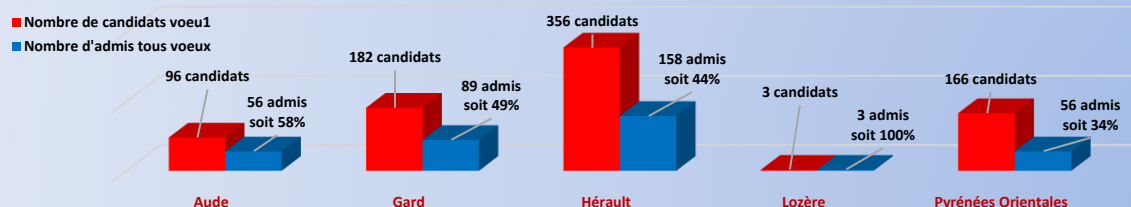
Les candidatures de 1^{er} vœu sont **majoritairement** formulées **vers des formations du secteur tertiaire (66%)** puis vers le **secteur de la production (25%)** et l'on comptabilise **9%** des candidatures vers le **secteur agricole**.

Secteur d'activité des 1^{ères} PRO demandées par les candidats de 2^{nde} GT requérant une passerelle



Si l'on considère le genre des élèves candidats à une passerelle de la 2^{nde} Générale et Technologique vers la 1^{ère} Professionnelle, on constate que les **garçons sont très légèrement majoritaires** puisqu'ils représentent **54% des candidats** mais les filles ont été davantage admises puisque l'on observe **presque la mixité au niveau des admissions** (51% de garçons et 49% de filles).

Passerelles de la 2nde GT vers la 1^{ère} PRO : Analyse territoriale des candidatures et des admissions



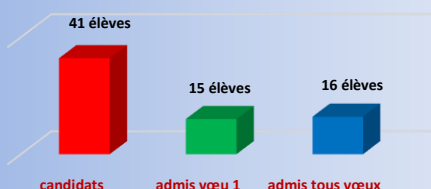
Ci-dessus nous considérons la répartition des candidatures et des admissions selon le département du vœu obtenu par les élèves de 2nde Générale et Technologique ayant effectué une demande de passerelle vers la 1^{ère} Professionnelle.

En **Lozère**, on note un **petit effectif de 3 candidats** à cette passerelle et **tous ont été admis**.

C'est dans l'**Aude** que l'on compte le **plus d'admis au titre de cette passerelle (58%)** et dans les **Pyrénées Orientales** que cette proportion est la **plus faible** (seulement **34%** d'élèves affectés).

De la 1^{ère} Générale vers la 1^{ère} Professionnelle

Passerelle de la 1^{ère} Générale vers la 1^{ère} PRO

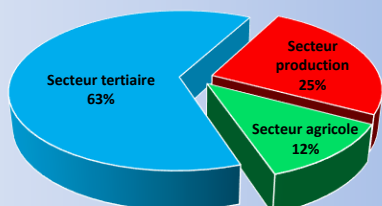


Ci-contre sont mis en exergue les **41 élèves de 1^{ère} Générale ayant candidaté vers la 1^{ère} Professionnelle** dans le cadre d'une demande de passerelle.

Il s'avère que **39% des candidats ont été admis**.

Parmi les admis, 94% ont obtenu satisfaction sur leur 1^{er} vœu.

Secteur d'activité des 1^{ères} PRO demandées par les candidats de 1^{ère} Générale requérant une passerelle

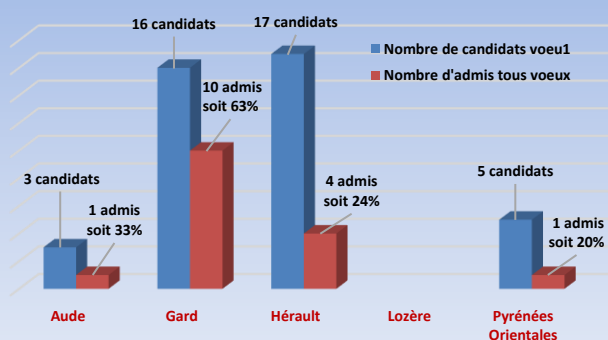


Les candidatures de 1^{er} vœu sont **majoritairement formulées vers des formations du secteur tertiaire (63%)** puis vers le **secteur de la production (25%)** et l'on comptabilise **9%** des candidatures vers le **secteur agricole**.

Si l'on considère le genre des élèves candidats à une passerelle de la 1^{ère} Générale vers la 1^{ère} Professionnelle, on constate une **mixité presque parfaite des candidats** (49% de garçons et 51% de filles) pour une **mixité totale des élèves admis**.

Dans l'histogramme ci-dessous nous considérons la répartition des candidatures et des admissions selon les départements du vœu des élèves de 1^{ère} Générale effectuant une demande de passerelle vers la 1^{ère} Professionnelle.

Passerelles de la 1^{ère} Générale vers la 1^{ère} PRO : Analyse territoriale des candidatures et admissions

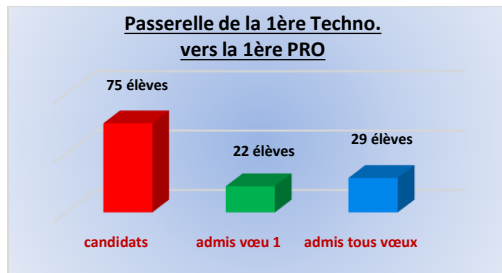


En **Lozère**, **aucun** élève ne s'est porté **candidat** à cette passerelle.

On observe un **nombre de candidatures plus important dans le Gard** (16 élèves) et l'**Hérault** (17 élèves).

C'est dans le **Gard** que l'on observe le meilleur taux d'admission au titre de cette passerelle (**63%** d'admis). **Dans les autres départements les taux d'admission sont nettement plus faibles** (33% dans l'Aude, 24% dans l'Hérault et 20% dans les Pyrénées Orientales).

De la 1^{ère} Technologique vers la 1^{ère} Professionnelle

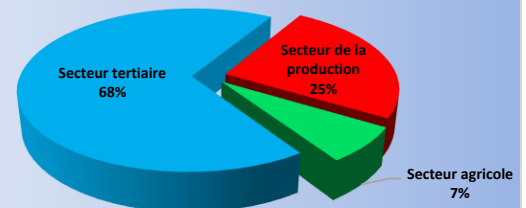


Ci-contre sont mis en exergue les **75 élèves de 1^{ère} Technologique ayant candidaté vers la 1^{ère} Professionnelle** dans le cadre d'une demande de passerelle.

Il s'avère que **39% des candidats ont été admis et parmi eux, 76% l'ont été sur leur 1^{er} vœu.**

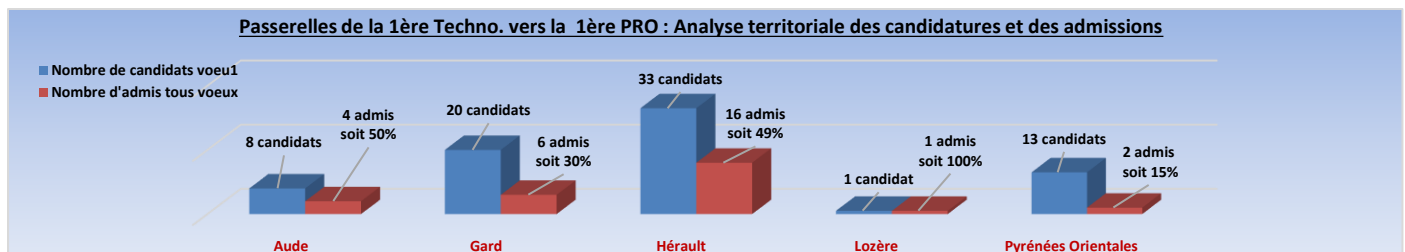
Les premiers vœux des élèves se portent **majoritairement sur des formations du secteur tertiaire (68%)** puis vers le **secteur de la production (25%)** et l'on comptabilise **7%** des candidatures vers le **secteur agricole.**

Secteur d'activité des 1^{ères} PRO demandées par les candidats de 1^{ère} Techno. requérant une passerelle



Si l'on considère le genre des élèves candidats à une passerelle de la 1^{ère} Technologique vers la 1^{ère} Professionnelle, on constate une **légère majorité de filles candidates (à hauteur de 55%).**

Elles bénéficient par ailleurs d'une **admission favorable** puisqu'elles représentent **59% des admis** (soit un écart positif constaté de 4 points dans le rapport candidates / admises).



Le graphique ci-dessus présente la répartition des candidatures et des admissions selon les départements du vœu des élèves de 1^{ère} Technologique effectuant une demande de passerelle vers la 1^{ère} Professionnelle.

En **Lozère**, **1 seul élève** s'est porté **candidat** à cette passerelle et il a obtenu **satisfaction.**

Dans les autres départements les **taux d'admission les plus élevés** en 1^{ère} Professionnelle se situent dans l'**Aude** et l'**Hérault** (respectivement **50%** et **49%** d'admis) et c'est dans les **Pyrénées Orientales** que l'on observe le **taux d'admission le plus faible** (seulement **15% d'élèves satisfaits**).

d) Focus sur les Retours en Formation Initiale

Sont considérés ici les élèves candidats à un Retour en Formation Initiale (RFI) après une interruption de leurs études et demandant une affectation sur une 1^{ère} Professionnelle.

Cette année, **22 jeunes** ont demandé à reprendre leurs études sous statut scolaire en 1^{ère} Professionnelle. **La moitié d'entre eux** a obtenu une **admission** et ce, sur un **premier vœu.**

Notons que **68% des demandes** concernaient des **formations** du secteur **tertiaire**, **27%** ont été formulées vers le secteur de la **production** (proportions très proches de celles observées pour les candidatures à un Retour en Formation Initiale sur le niveau 2^{nde} Professionnelle) et **5%** ont candidaté vers le secteur **agricole.**

Évolution de l'effectif des candidatures à un RFI en 1ère PRO

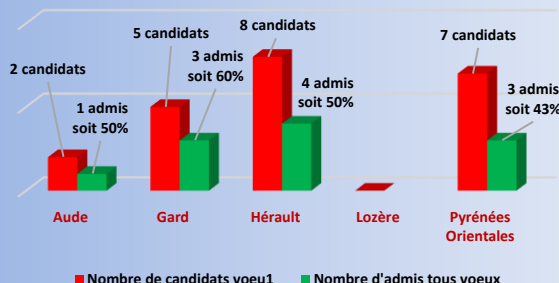


Ci-contre, nous constatons une **baisse de l'effectif des candidatures** des jeunes à un RFI en 1ère Professionnelle en comparaison aux précédentes campagnes d'affectation.

L'analyse territoriale permet de constater que les **22 élèves candidats en 1ère Professionnelle** dans le cadre d'une demande de RFI se répartissent **majoritairement** sur l'**Hérault**, les **Pyrénées Orientales** et le **Gard**.

Les différents départements ont des taux d'admission relativement proches compris entre **43%** (dans les **Pyrénées Orientales**) et **60%** (pour le **Gard**). Il n'y a aucune candidature dans le département de la Lozère.

Répartition des candidatures et des admissions tous voeux pour un RFI en 1ère PRO par département

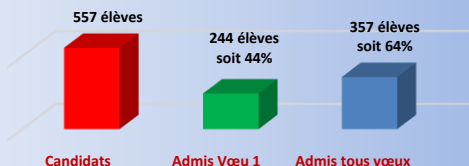


Concernant l'analyse genrée de ce vivier de candidats à un Retour en Formation Initiale, il s'avère que **45% des candidats sont des garçons** (10 élèves) et ils **représentent également 45% des élèves admis**. Les **filles** sont donc **légèrement majoritaires** puisqu'elles **représentent 55% des candidats et 55% des élèves admis**.

e) Analyse de la poursuite d'études post Terminale CAP vers la 1ère Professionnelle

Sont considérés ici les élèves de Terminale CAP candidatant pour une poursuite d'études en 1ère Professionnelle ou 1ère Professionnelle Agricole dans un établissement public, hors formation en alternance.

Analyse des candidatures et des admissions en 1ère PRO post Terminale CAP



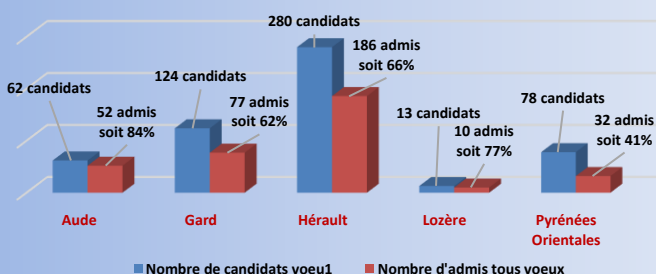
Sur le graphique ci-contre, on observe que sur les **557 élèves de Terminale CAP** (effectif en baisse de 11% par rapport campagne 2021) **ayant effectué une candidature en 1ère Professionnelle**, **357 élèves ont été admis** (soit **64%** d'entre eux).

44% l'ont été sur leur premier vœu (les proportions d'admis sont similaires à l'année dernière).

Notons également que **64% des demandes** concernent des **formations du secteur tertiaire**, **27%** sont formulées vers le **secteur de la production** et **5%** **candidatent** vers le **secteur agricole**.

L'analyse genrée permet d'observer que **61% des candidats sont des garçons** (340 élèves), les **filles candidates** sont donc **minoritaires (39%)**. Les **garçons** bénéficient d'une **admission favorable** puisqu'ils sont **admis à 68%** en 1ère Professionnelle (soit un **écart positif de 7 points** entre la proportion des candidats et celle des admis). Les **filles ne représentant que 32% des élèves admis en 1ère Professionnelle** en vue d'une poursuite d'études post CAP.

Répartition des candidatures et des admissions en 1ère Professionnelle post Terminale CAP, selon le département



L'analyse territoriale de ces candidatures nous révèle que c'est dans l'**Hérault** et le **Gard** que l'on recense le **plus de candidatures**.

L'**Aude** présente le **taux d'admission le plus important (84%)** et les **Pyrénées Orientales** celui le **plus bas (41%)**.